

ISSN 0013-1423

L'ÉDUCATION

hebdo

les vacances
81/82

**l'enfant
de
la montagne**

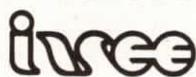
**le génie
génétique**

26 février 1981 ■ n° 447 ■ 5 F

POPULATION FRANÇAISE



DES CHIFFRES



une perception immédiate

une interprétation ouverte

IGN France AUX CARTES

des facilités de comparaison

des techniques de pointe

mais aussi... le plaisir de l'œil

Un ouvrage cartonné sous jaquette format 21×29,7,
19 cartes thématiques en couleur format 60×42
+ planches de commentaires en français et en anglais

EN VENTE :

A l'Observatoire Économique de Paris, Tour Gamma A, 195, rue de Bercy 75582 PARIS Cedex 12. A l'Institut Géographique National, 107, rue La Boétie, 75008 PARIS. Dans les Observatoires Économiques Régionaux de l'INSEE et les agences IGN de province. Dans les librairies spécialisées INSEE et IGN.

n° 447 / 26 février 1981

hebdomadaire

- 2 la proie, c'est l'ombre, par Jean-Pierre Vélis
- 2 l'enseignement agricole en mutation, entretien avec Michel Deschamps, secrétaire général du SNETAP
- 6 l'invité des chambres de commerce, par Michaëla Bobasch
- 7 impasse sur l'indice, par Nicole Gauthier

éducations

- 8 la montagne et nous, par Louis Porcher
- 10 la montagne dans la tête, entretien avec Jacques Durand, maître assistant en psychologie à l'université de sciences sociales de Grenoble
- 12 avant Jules Ferry, par Louis Porcher
- 13 rencontre de « l'éducation » : programme et bulletin d'inscription

à votre service

- 15 systèmes scolaires et études dans le monde
- 16 pédagogie quotidienne : la diapositive/2, par Bernard Blot

- 17 documentation : ressources pour les activités d'éveil, par Pierre Ferran
- 18 calendrier des vacances 1981/1982
- 20 CNDP : RTS jeudi 12 mars
- 20 au B.O.
- 21 agenda

expressions

- 24 en souvenir de l'avenir, par Hubert Haddad
- 26 voix catalanes, par Jacques Erwan
- 28 une revue, une exposition, une pièce, par Pierre Ferran, Hubert Haddad, Pierre-Bernard Marquet

réflexions

- 29 la promesse des gènes, par Emile Noël
- 34 championnat de France de mots croisés 1981 : grilles nos 2 et 3 — mots croisés

photos — couverture, p. 2 et 8 : SCMA ; p. 14 : Doisneau/Rapho ; p. 24 : F. Kompalitch ; p. 27 : Tony Catany ; p. 28 : Lot.

'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Hebdomadaire publié par « L'éducation », association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et Echanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

direction

André Lichnerowicz

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot ; rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis ; conseiller pédagogique : Louis Porcher ; secrétariat de rédaction-maquette : Suzanne Adells, Michel Bonnemayre ; informations : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy ; documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique - Bernard Blot, Christian Cousin, Claudine Dannequin, William

Grossin, Yves Guyot, Geneviève Lefort, François Marlet, Claire Méral, Claude Moreau, Jerry Pocztar - Marie-Claude Krausz ; agenda ; lettres, arts, spectacles : Bernard Bianco, Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre, Meyer Sarfaty ; correspondants : Elisabeth de Blas, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca ; dessinateur : François Castan.

publicité - développement

Martine Cadas, Odette Garon, François Silvain

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay, membres : Lazzarine Bergeret, Jean-Louis Cré-

mieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracla, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin.

rédaction, publicité, annonces

2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

abonnements

215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro : 5 F ; numéro spécial : 7 F ;
abonnement annuel : France 120 F, étranger 150 F (CCP 31-680-34 La Source).

Pour tout changement d'adresse, joindre une bande d'expédition et 2,80 F en timbres

la proie

Beaucoup de bruit pour rien ? L'avenir nous le dira, peut-être. Mais le bruit est là, qui roule au Café du Commerce, et il faut bien faire avec, car, aujourd'hui, la diffraction de l'écho fait plus violence que la source originelle. Et c'est là-dessus qu'on omet trop de réfléchir.

Il y a beau temps que les Situationnistes l'ont dit, mais c'était, n'est-ce pas, quinze ans trop tôt, c'est-à-dire, trop tard. C'est toujours trop tôt qu'on annonce la venue d'une comète et, quand elle arrive et pulvérise l'horizon, il est trop tard pour se mettre à l'abri. Alors, reprenons les antiennes et rabâchons : Debord nous a parlé de la société du spectacle, McLuhan a boulonné les médias dans nos têtes, et textes, et commentaires, ont chu sans que rien n'y change car, c'est connu, les canards glissent la tête sous l'aile.

Beaucoup de bruit, donc, à propos d'une émission de télévision avortée aussitôt que commencée. On a crié à la censure, on se l'est envoyée à la figure. Mais on ne voit même plus que le dilemme n'est plus là : indéfiniment, et jusqu'à la rage timide, on veut nous faire prendre les ombres cavernes pour les réalités tangibles de nos vie quotidiennes. Qui donc s' imagine qu'une émission de télévision porte, à ce point, son poids de vérité ? Qui donc veut croire encore que trente-trois jeunes, opposés à sept adultes, résument la confrontation concrète d'autant de vies qu'une hypothétique bibliothèque babylonienne ne suffirait à contenir ? En vingt minutes, le temps suspendrait ainsi son vol au-dessus de l'Hexagone ? Quelle dérision ! La polémique serait de savoir qui, du Parti communiste et de la CGT, ou des journalistes d'Antenne 2 et d'Europe 1, a *réellement* porté atteinte à la liberté d'expression. C'est un vrai problème, mais on peut, à l'infini, dissenter sur la question, et, à l'infini, mettre front à front les mêmes convictions, irréductibles. Mais qu'importe, puisque les rets qui entravent la liberté d'expression et de communication ont été tendus ailleurs, en d'autres temps. Chacun, ici, fait comme si de rien n'était.

Les dés sont pipés, mais la partie continue : couche sur couche, strate sur strate, sédiment après sédiment, la parole et l'apparence de la parole se superposent vers plus de disparition encore. L'ère n'est pas à la communication de masse, mais à des masses de communications qui ne s'entendent pas. De quoi servent les analyses fonctionnelles des médias, à quoi rime le décorticage des tactiques et des stratégies en jeu dans les médias ? A rien. Les débats fondamentaux de notre société — comme celui, urgent, sur le chômage — peuvent se réduire à l'affrontement *spectaculaire* dans l'enceinte close d'un studio où se tient une centaine de personnes, pourvu qu'il y ait des caméras et que le spectacle soit retransmis.

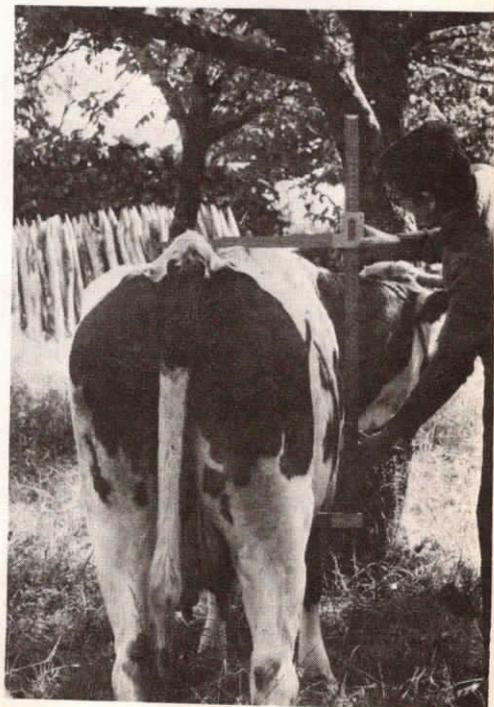
L'écran de nos télévisions tient lieu de vecteur de la démocratie directe, l'illusion des ombres cathodiques doit suffire à notre satisfaction civique. Quand le spectacle des médias tient lieu de vie collective et, plus loin, de vie intérieure, tout est en place pour des temps d'asservissement.

Jean-Pierre Vélis

c'est l'ombre



l'ense: agricol



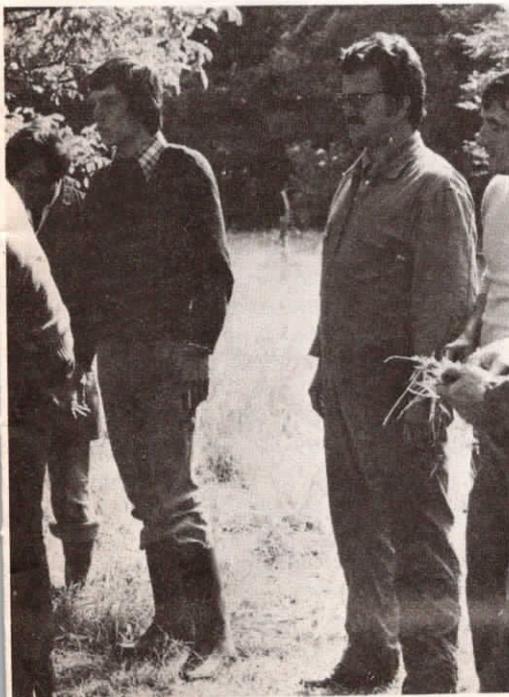


Le SNETAP (Syndicat national de l'enseignement technique agricole public — FEN) a tenu son XII^e Congrès national du 4 au 6 février près de Clermont-Ferrand.

Les délégués départementaux et régionaux, aux prises avec la crise de l'enseignement agricole, se sont également trouvés confrontés à la mise en place, par le ministre de l'Agriculture, Pierre Méhaignerie, d'un nouveau texte sur la formation initiale et continue des agriculteurs.

Nous avons demandé à Michel Deschamps, secrétaire général du SNETAP, de commenter cette « Directive » et de nous exposer les propositions et les décisions d'actions du congrès.

gnement le en mutation



● *Le ministre de l'Agriculture a récemment signé une Directive sur la formation, la recherche, l'expérimentation et la diffusion du progrès en agriculture. Quels enseignements et quelle analyse en tire le SNETAP ?*

Nous sommes effectivement concernés depuis le mois de mai 1980 par la signature d'une Directive. Cette réforme, pourtant très importante, ne passera pas devant le Parlement, contrairement aux autres réformes concernant le système éducatif ; elle n'est même pas présentée au Conseil supérieur de l'enseignement agricole. Le ministre n'a consulté que la Conférence annuelle (regroupant la FNSEA, le CNJA, les Chambres d'agriculture et la Mutualité agricole). Tout se fait, dans notre ministère de tutelle, par une concertation pari-

taire entre le ministre et le syndicalisme agricole agréé. Les personnels sont laissés en dehors du coup ; les parents d'élèves et les autres organisations, comme le MODEF ou les salariés agricoles, ne sont pas plus consultés que nous.

Cette Directive est assortie d'une note d'application envoyée à tous les syndicats. Elle doit être définitivement mise au point en juin 1981 pour être opérationnelle dès la rentrée de septembre prochain. Le Cabinet du ministre semble vouloir aller très vite, même si quelques difficultés sont apparues au cours des discussions.

● *En quoi cette Directive modifie-t-elle l'enseignement agricole ?*

D'une part, elle explicite une orientation politique générale,

même si la note d'application est à dominante pédagogique. Nous critiquons principalement quatre points.

Premièrement, le mode de gestion de l'enseignement agricole. La Directive se propose de rendre statutaire le dialogue privilégié entre le ministère et les organisations professionnelles agréées. C'est l'une des raisons d'ailleurs pour lesquelles nous sommes contre le rattachement de l'enseignement agricole à un ministère professionnel. Ce texte met en place des instances de constitution paritaire et un réseau informatique (dont le

ministère n'a pas actuellement les moyens de contrôler la banque de données) qui vont avoir des conséquences sur la formation. Ces institutions excluent les enseignants, et la recherche est nettement délaissée.

Nous sommes cependant pour une gestion multipartite de l'enseignement agricole. Mais nous ne pouvons pas accepter un système géré uniquement par le ministère et la profession.

Deuxième point important : le fait de n'accorder aucun moyen supplémentaire à l'enseignement agricole pour les années à venir.

Tout ce que le ministère a prévu se fait dans la logique du redéploiement. Il nous faut faire face à un développement de l'enseignement agricole parce que nous avons beaucoup de retard et la pause démographique ne nous atteint pas encore. Or, la Directive ne prévoit ce développement qu'au niveau du cycle long. Pour le cycle court (CAP), le ministère s'en remet de plus en plus au privé, à l'apprentissage, à l'alternance. Nous refusons ces choix. Il faut élever le niveau de l'enseignement agricole (on ne fait pas du tout le poids lorsqu'on compare le niveau de formation des exploitants familiaux de notre pays par rapport aux concurrents du Marché commun par exemple), mais il faut aussi tenir compte de la réalité du terrain. Les fils et filles d'agriculteurs sont très défavorisés sur le plan scolaire. Toute élévation du niveau qui ne s'accompagne pas de démocratisation contribue à écarter les fils d'agriculteurs de l'exploitation familiale. La Directive accentue cette politique de sélection que la loi d'orientation, adoptée il y a quelques années, avait mise en place.

Troisième axe de la Directive : la professionnalisation des méthodes et des contenus pédagogiques. La loi de 1960 préconisait un enseignement très ouvert. Nous sommes très attachés aux filières qui conduisent vers des formations de salariés administratifs ou technico-commerciaux, qui n'ont pas toujours une dominante agricole. La Directive veut rompre avec cela et concentrer toute la formation en priorité sur les exploitants, ensuite sur les salariés agricoles. Nous considérons que les filières menant vers l'industrie agro-alimentaire ne correspondent pas aux besoins du monde rural et tendent au contraire à replier l'enseignement agricole sur lui-même en l'écartant un peu plus des autres secteurs éducatifs et en éliminant les jeunes filles intéressées à des formations plus larges.

Le texte de la Directive prévoit un tronc commun pour tous les élèves, en laissant aux régions, aux départements, aux établissements la possibilité de concevoir une part

le contenu de la Directive

La Directive, signée le 21 mai 1980 par le ministre de l'Agriculture, Pierre Méhaignerie, fixe les grands axes des actions à mettre en œuvre pour les cinq prochaines années en matière de formation agricole.

■ Elle prévoit la mise en place d'un système de formation permanente pour « faciliter l'adaptation des agriculteurs et des techniciens aux processus de changement, favoriser leur promotion sociale et leur participation au développement culturel, économique et social ». Pour la formation initiale, il est prévu de mettre en place un tronc commun (enseignement général, sciences et techniques biologiques, sciences humaines et techniques d'organisation et de gestion), complété par un enseignement professionnel optionnel « adapté aux besoins de la région d'implantation de l'établissement d'enseignement agricole ». La formation continuée ne doit plus être « une substitution à une formation initiale insuffisante ou inexistante », mais conçue comme un complément, une acquisition d'expérience, un appui dans la vie professionnelle, et enfin une possibilité de conversion et de promotion.

■ Le ministère envisage également de renforcer les formations de cycle long et de techniciens supérieurs. Pour faciliter l'acquisition d'une formation professionnelle élevée et l'accès du plus grand nombre au cycle long de l'enseignement technique agricole, la mise en place de passerelles sera développée.

■ La Directive essaie d'ajuster la formation aux objectifs économiques en matière d'agriculture : « Toutes les mesures seront prises pour adapter les modes de développement de l'agriculture en fonction de l'évolution des conditions économiques générales ou pour apporter une contribution de l'agriculture, des forêts et des industries agro-alimentaires. »

■ Pour adapter les formations aux nouvelles orientations, le ministère a prévu un important recyclage des formateurs, parallèlement à une concertation régulière entre les institutions publiques professionnelles et privées de formation des maîtres et une meilleure cohérence du dispositif de formation initiale.

■ Enfin, le texte insiste sur le développement futur de l'éducation concertée associant les professionnels, les enseignants et les responsables des établissements de formation. Est également programmée la création de centres régionaux d'information pédagogique et technique, grâce au regroupement des moyens publics et professionnels pour soutenir l'action pédagogique.

Les deux dernières parties de la Directive s'intéressent à la recherche et l'enseignement supérieur agricole d'une part, à l'expérimentation et la diffusion du progrès en agriculture d'autre part.

importante des programmes en prise sur les besoins agricoles locaux. Nous craignons que cela se rapproche plus du savoir minimum de René Haby que d'un réel tronc commun : en bref, aux privilégiés l'abstraction, et aux autres, l'enseignement concret. L'adaptation locale des programmes existe déjà. Le ministère veut cependant aller au-delà, d'une façon d'ailleurs contradictoire avec le discours de Raymond Barre sur la mobilité des travailleurs : la Directive préconise un travailleur agricole attaché à une petite région qui n'aurait pas, demain, envie d'aller travailler ailleurs. Elle prévoit une spécialisation de la formation initiale parce que demain des formations complémentaires seront possibles et accessibles. Mais s'il n'y a pas, au départ, des bases d'enseignement général, théorique et technique, les reconversions seront très difficiles... Plus encore, le diplôme national est mis en cause : dans la première note d'application, le ministère veut casser le système des examens et instaure des jurys régionaux permanents et le contrôle continu dans chaque établissement public et privé. Nous sommes en revanche prêts à étudier une formule mixte contrôle continu/maintenance d'épreuves nationales.

Enfin quatrième axe : les conséquences sur les établissements et les personnels. Les établissements sont de plus en plus hiérarchisés et le ministère pense instituer un lycée agricole départemental auquel tous les autres établissements seraient annexés. Les inspections d'agronomie, qui jouent chez nous le rôle des rectorats, verraient leurs pouvoirs considérablement renforcés. Enfin, les statuts des personnels sont remis en cause. Si la Directive emploie volontiers des appels à la participation, elle peut fort bien se passer de l'adhésion des enseignants grâce aux organismes extérieurs qui détermineront les orientations d'un établissement, les filières en fonction des besoins locaux, et même la composition du jury permanent.

● *L'ensemble de l'enseignement agricole a-t-il réagi comme le SNETAP ?*

Le ministère a été très ébranlé par le refus clair du SNETAP. Les contacts qu'il avait pris avec les ingénieurs généraux d'agronomie, avec le Syndicat des ingénieurs d'agronomie, où sont syndiqués une bonne partie des directeurs d'établissement, lui avaient donné à penser que la Directive passerait bien et que l'accent mis sur la nécessité de la rénovation pédagogique ferait passer le reste. A l'heure actuelle, il semble que cette opposition catégorique lui pose problème, puisque nous obtenons 70 % des voix aux élections professionnelles. D'autant plus que l'enseignement privé compte bien profiter de cette convergence de vue avec le ministère pour demander plus.

● *Vous venez de tenir votre congrès, le premier depuis la signature de la Directive et depuis le vote de la loi d'orientation agricole. Quelles ont été vos propositions ?*

Le rapport d'activité (1) a recueilli 74 % des mandats. Nous y voyons une confirmation de notre orientation unitaire et de l'analyse que nous avons faite.

Dans la motion d'orientation — approuvée à la fin du congrès à l'unanimité moins huit abstentions —, nous avons essayé de témoigner des difficultés quotidiennes que rencontrent les collègues sur le terrain, avant de faire une analyse plus abstraite, plus théorique. C'est devenu de plus en plus difficile de travailler dans l'enseignement agricole ; le climat des établissements s'est dégradé ; il y a eu plusieurs cas d'interdits professionnels et d'autoritarisme. L'enseignement agricole est un petit secteur : il y avait une gestion paternaliste qui est en train de disparaître. En 1968, nos établissements sont restés à l'écart. Aujourd'hui, il y a de plus en plus de lycées où les élèves se mettent en grève. La crise est arrivée en retard, mais elle est arrivée. De plus, autour de nous, ce sont les exploitants familiaux qui s'en vont,

c'est l'exode rural, ce sont les luttes paysannes, etc.

Lors de ce congrès, nous avons voulu aussi protester contre la pause catégorielle dans notre secteur, qui est très en retard. Nous ne demandons pas des mesures de promotion, mais des mesures de rattrapage : il y a plus de 40 % de non-titulaires chez nous (et environ 15 % dans l'Education nationale). Nous ne voulons que la parité.

En ce qui concerne la Directive Méhaignerie, nous avons été suivis dans notre analyse par tous les adhérents du syndicat. Lorsque le SNETAP dit non à cette Directive, même si elle répond à des problèmes réels, ce n'est pas au nom de la défense du statu quo.

Pour nous, l'enseignement agricole doit rester ouvert sur l'ensemble des problèmes de formation du monde rural, sans spécialisation trop pointue. Il faut privilégier le développement du service public, puisque l'enseignement agricole est un des points noirs de la laïcité : c'est le seul secteur où le privé reste majoritaire (avec 65 %). De plus, il scolarise au plus bas niveau : enseignement à temps partiel et CAP très faibles.

Nous estimons également que dans un secteur agricole rural, où le retard culturel et même civique est très important, nous avons une mission considérable. Nous sommes très attentifs à tout ce qui a trait à la vie scolaire, et il n'y a rien à ce sujet dans la Directive, ni dans la note d'application qui se veut pourtant pédagogique.

En conséquence, nous demandons en priorité un plan de titularisation pour l'enseignement agricole, un plan de développement du service public avec des moyens budgétaires supplémentaires dès le collectif, et l'ouverture de véritables négociations sur la rénovation pédagogique dans l'enseignement agricole.

● *Quelles sont vos décisions d'action pour mener à bien ces trois revendications ?*

Nous avons déjà décidé un arrêt de travail de quarante-huit heures au minimum début mars pour prendre l'opinion publique à

(1) Contrairement à d'autres syndicats de la FEN, le SNETAP n'est pas organisé en tendances. Sa direction est unitaire.

témoin. Nous ferons la grève du zèle (nous en tenant seulement aux tâches prévues par les statuts dans nos maxima de service) jusqu'à la rentrée du mois de septembre. Enfin, nous n'assurerons pas cette rentrée et nous occuperons les locaux si le ministère ne répond pas à notre demande d'ouverture. Sinon, nous ferons grève jusqu'aux orientations d'un congrès extraordinaire qui se tiendrait après la rentrée. Ce sont des décisions graves, prises à l'unanimité. La balle est maintenant dans le camp du ministère. Il y a maintenant deux échéances. La préparation du budget 1982 dans les mois qui viennent en est une. En ce qui

concerne la Directive, nous demandons trois mois de réflexion entre la prise de connaissance des programmes et des éventuels décrets d'application et la réunion du Conseil supérieur de l'enseignement agricole, pour que les militants puissent discuter.

Nous ne voulons pas dire non à toute réforme de l'enseignement agricole; ce serait contradictoire avec nos convictions. Nous voulons tout examiner, mais il faut qu'on nous donne les conditions d'un examen sérieux, et ne pas nous mettre devant le fait accompli.

Propos recueillis par
Nicole Gauthier

l'invité des chambres de commerce

ENTREE de l'Education nationale dans la formation professionnelle avec les GRETA, alternance, plan quinquennal de formation professionnelle des jeunes : autant de « nouveautés » qui inquiètent les Chambres de commerce et d'industrie (CCI). Celles-ci voient d'un mauvais œil l'emprise grandissante du système éducatif sur la formation professionnelle. C'est pourquoi elles ont posé, au cours d'une assemblée générale qui a réuni à Paris le 16 février les représentants de cent trente CCI (sur cent quatre-vingt-deux), le problème de « l'avenir de la formation consulaire ».

Les CCI, c'est en effet cinquante mille élèves en formation initiale (soit 1 % des effectifs de l'Education nationale), et cent cinquante

mille stagiaires en formation continue : la part réservée à la formation représente en effet 25 % du budget des CCI. Fortes de leur originalité qui consiste dans la priorité donnée à l'emploi et l'adéquation entre les formations et les débouchés qui conduit à ouvrir ou à fermer les premières en fonction des besoins, les CCI ont défini une stratégie, à savoir se poser en termes de « compétition » par rapport à l'Education nationale, en cherchant à s'implanter dans des secteurs où les besoins existants ne sont satisfaits ni par l'Education nationale, ni par le secteur privé. Cela ira de l'informatique de gestion à l'alphabétisation en passant par l'électro-nucléaire, les créations d'entreprises, les formations au

commerce international, au micro-processeur, aux métiers d'art et à la plongée sous-marine.

Toutefois, devant les problèmes qui se posent (concurrence des GRETA sur le terrain de la formation permanente, difficulté de recourir à des enseignants de l'Education nationale dont l'utilisation a été limitée en temps et en coût — ces professeurs reviennent à 20 % plus cher), les représentants des CCI ont invité, à l'issue de leurs travaux, le ministre de l'Education auquel ils avaient un certain nombre de questions à poser. Parmi celles-ci, figuraient le problème du contrôle des actions de formation qui semble pour l'instant réservé aux Chambres de commerce mais auquel échappent les GRETA ainsi que l'évolution des rapports entre secteurs public et privé, évolution qui semble s'orienter vers une rivalité croissante. « Nous souhaiterions vous entendre confirmer que cela ne relève pas d'une volonté délibérée de renoncer au pluralisme ! » s'exclamait un intervenant lors du dîner-débat.

Le ministre a-t-il répondu à l'attente de ses interlocuteurs ? On se le demande... « Le système éducatif assure plus des deux tiers de la formation professionnelle des jeunes. On peut le regretter. Dans la plupart des pays la formation professionnelle est entre les mains des entreprises », a-t-il indiqué, ajoutant que « du même coup, le système éducatif doit préparer à l'insertion professionnelle », et pour cela, « avoir une souplesse et une vitesse de réaction suffisantes pour s'adapter en temps réel, c'est-à-dire en temps utile, aux évolutions ». C'est à cela que tendent des initiatives comme les stages en entreprise pour élèves et enseignants, ou les nouveaux CAP par unités capitalisables (1) pour la formation continue. Le ministre a reconnu se situer dans une perspective concurrentielle, ce qui, à son avis, est « une bonne chose pour faire évoluer le système éducatif ». Et d'encourager les CCI à « faire un effort auprès des collèges et lycées pour faire connaître ce qu'est l'entreprise ». Selon le ministre, tout s'arrangera le jour où « le patronat cessera de croire que le système

éducatif peut lui fournir un personnel immédiatement utilisable ». « C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, nous serons amenés à déterminer ensemble, dans les établissements publics et privés, des diplômes moins nombreux et plus globaux. Il vous restera, quand vous recevrez ces jeunes, à leur donner une formation plus pointue. Tel est l'engrenage à mettre en place entre forma-

tion initiale et continue. »

Est-ce le discours que les chefs d'entreprise attendaient ? S'ils désirent être partie prenante dans la formation alternée, beaucoup considéreraient cependant, à l'issue de la réunion, que « les moyens restaient inégaux et qu'il relevait de l'intérêt général que chacun reste à sa place en fonction de ses missions ».

Michaëla Bobasch

équivalent à quatre semaines : stages organisés par l'Education nationale, formation acquise à l'Université ou dans des organismes agréés, participation à des recherches ou des expérimentations. En fonction de la réalisation de l'ensemble ou partie de ces conditions, les nouveaux maîtres seront en fin de carrière à l'indice 445/469 (indice terminal de la seconde échelle) ou 489 (indice maximum).

Même si le gouvernement et surtout le ministre de l'Education affirment aujourd'hui avec force que le principe du corps unique des instituteurs n'est pas remis en cause, on est obligé de constater que sa conception en est quand même radicalement modifiée. Et cela ne peut manquer d'inquiéter les instituteurs actuellement en service et surtout ceux qui, déjà, remplissent les conditions requises.

Le SNI-PEGC, insatisfait de ces décisions, maintient la grève qu'il avait prévue pour le 9 mars, mais pour l'instant remet au Conseil national du 19 mars la poursuite éventuelle de l'action. Il considère pourtant que l'action engagée a porté ses premiers fruits et prend acte du fait que le « dossier reste ouvert sur les autres points ». « Mais nous n'avons aucune réponse essentielle à un dossier qui est essentiel », explique Michel Bouchareissas, secrétaire national du SNI-PEGC.

Pour un dossier qui devait engager « l'avenir de la France entière », le bilan est net : trois cent mille instituteurs et près de cent mille retraités n'obtiennent rien (en 1982, quatre mille cinq cents nouveaux formés bénéficieront de cette revalorisation indiciaire). Plus encore, ces nouvelles dispositions renforcent le contrôle et le pouvoir de la hiérarchie. Malgré les promesses, le règlement de ce problème, compte tenu de l'échéance électorale, reste tout à fait hypothétique. Apparemment, le gouvernement a joué sur du velours. Seule, désormais, la réaction de la masse des instituteurs à cet échec peut encore donner quelque sens au mot revalorisation.

Nicole Gauthier

impasse sur l'indice

A DEUX MOIS des élections présidentielles, et conformément aux vœux du président de la République, le gouvernement a refermé partiellement — et au moins pour ce septennat — le dossier de la revalorisation de l'indice de carrière des instituteurs, lors du conseil des ministres du 23 février. A ce jour, seuls les instituteurs qui ont suivi la nouvelle formation et qui prendront leurs fonctions au mois de septembre 1982 sont concernés. Contrairement aux demandes du SNI-PEGC, aucune amélioration ne concerne les maîtres actuellement en service et les retraités. Si Christian Beullac, ministre de l'Education, a affirmé que ce dossier restait ouvert, les résultats de dix-huit mois de négociations entre les partenaires sociaux et le ministère sont bien minces.

Le déroulement de carrière des nouveaux instituteurs est modifié : l'indice de début de carrière est fixé à 300 (contre 266 aujourd'hui, et porte le salaire à 4 000 F au lieu de 3 600). Les maîtres auront la possibilité de terminer leur vie

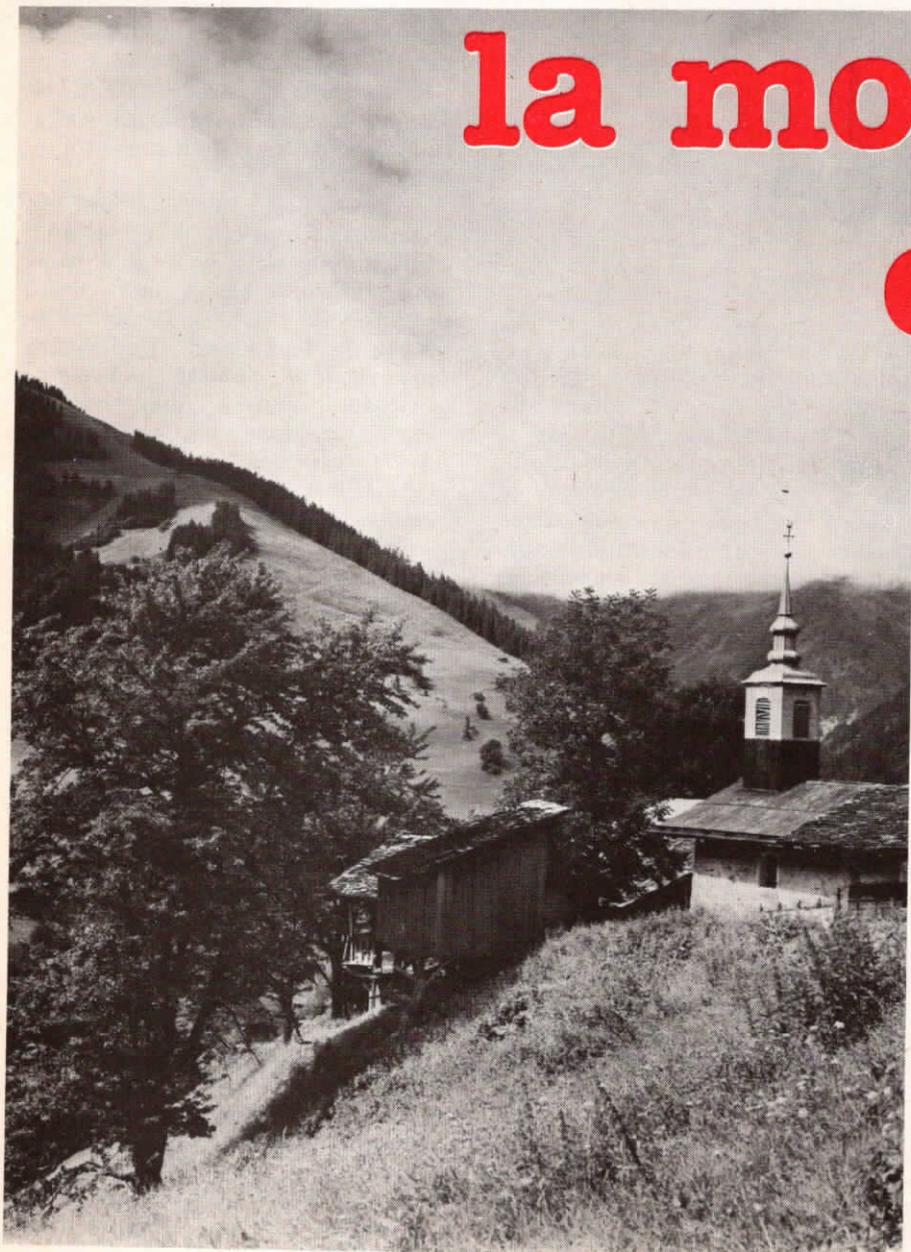
professionnelle à l'indice 489 (au lieu de 445, soit un salaire de 6 500 F au lieu de 5 900). Car si le corps des instituteurs reste unique, affirme le gouvernement, le nouveau système institue trois échelles de rémunération auxquelles les maîtres accéderont en fonction de trois éléments : l'ancienneté (les passages d'une échelle à l'autre se faisant respectivement environ au premier et au second tiers de la carrière), les stages de formation continue, enfin la qualité de l'enseignement qu'ils dispensent et celle acquise en formation continue. Celle-ci se situera en partie en dehors du temps de service.

Pour passer de la première à la deuxième puis de la deuxième à la troisième échelle, les instituteurs devront d'abord avoir suivi huit semaines de formation continue durant le temps de service (sur les trente-six semaines auxquelles ils ont légalement droit). Mais ils devront aussi avoir effectué un « effort personnel de formation » hors de leur temps de présence devant les élèves, d'un volume

La **Revue de géographie alpine** vient de publier un ouvrage qui est une véritable somme de recherche sur l'enfant montagnard et son avenir, où bien évidemment l'école tient une place essentielle. En s'appuyant sur une vaste enquête effectuée dans la zone de montagne française (plus d'1/5 du territoire), les responsables scientifiques de ce travail, Hervé Gumuchian, Robert Mériaudeau, Denis Zmirou, et leurs équipes, ont à la fois dressé un bilan et esquissé une prospective sur une partie de l'Hexagone que la majorité des Français n'identifie plus qu'à travers les sports d'hiver et les loisirs d'été. En complément de l'analyse de ce livre important, nous avons rencontré Jacques Durand, maître assistant en psychologie à l'université de sciences sociales de Grenoble, qui a lui-même vécu plusieurs années dans un village du Dauphiné et qui a collaboré aux travaux d'Hervé Gumuchian sur la perception de la montagne chez l'enfant montagnard de dix-onze ans.

la montagne et nous

« Dessine la montagne dans laquelle tu vis »
à gauche, le Massif Central vu par un garçon
de onze ans et demi, à droite le Jura
vu par une fille de douze ans



LES préoccupations éducatives dominantes touchent, depuis longtemps et pour des raisons historiquement claires, essentiellement aux aspects massifs de l'enseignement. Le jacobinisme qui caractérise notre organisation socio-politique y est certes pour quelque chose, mais il ne saurait être seul en cause, dans la mesure où, pour l'instant, la centralisation n'a jamais été telle que fussent anéanties d'avance les analyses plus sectorielles ne concernant qu'une partie de l'effectif.

Or, depuis une dizaine d'années, les soucis de cette sorte produisent une floraison d'interrogations, de témoignages, de propositions. Les publics particuliers, quelles que soient les modalités de leur singularité, retiennent l'attention, notamment et sans surprise sur le plan local où le citoyen aspire de plus en plus explicitement à gérer ses

propres affaires. Un exemple remarquable vient de nous en être fourni, sous le titre, suffisamment parlant, de *L'enfant montagnard... son avenir?* « Une grande enquête nationale sur l'enfant et la montagne en 1980 » (1).

« S'agit-il de rechercher l'égalité, l'uniformité des conditions de vie, de scolarité entre les jeunes de la montagne et de la plaine, de la campagne et de la ville, ou s'agit-il de rechercher la parité dans l'originalité et donc la liberté? [...] La question fondamentale, qui sous-tend toutes les autres, est de savoir si l'enfant pourra choisir de vivre

L'enfant montagnard n'est évidemment pas une entité monolithique et figée; beaucoup de nuances sont à prendre en compte et composent un paysage psychosociologique fort divers, même si le concept d'appartenance montagnarde conserve une pertinence méthodologique indiscutable. Il est clair, par exemple, que les problèmes éducatifs se posent très différemment selon qu'on se trouve dans une agglomération encore vivante et possédant une variété de services, ou dans un village isolé.

Roger Canac met bien en évi-

gation. C'est donc un matériel de premier ordre, au plan des données recueillies, qui appuie les analyses des enquêteurs.

En outre, on a disposé d'un « corpus de deux cent vingt dessins provenant de communes d'altitude » (quarante au total); des enfants de cours moyen ont été sollicités, dans le cadre scolaire, pour produire des dessins en couleurs sur le thème : « Dessine la montagne dans laquelle tu vis ». Hervé Gumuchian les a analysés, au long d'un chapitre passionnant, et nous restitue donc « la montagne vue par l'enfant ». Plusieurs



et travailler au pays. Il ne s'agit pas de fixer à tout prix une population dans la montagne ou de réserver celle-ci exclusivement aux montagnards [...] » Et ceci renvoie au problème « qui gouverne tous les autres : le dépeuplement de la montagne qui menace la communauté montagnarde, entraîne la disparition de l'école, de l'enfant, de la vie ».

Le panorama est ainsi tracé par Roger Canac dans un avant-propos intéressant intitulé significativement « L'enfant et la montagne ». On constate l'importance et l'urgence de l'enjeu, pour l'ensemble des éducateurs, loin des apitoiements et des nostalgies, mais proche des soucis quotidiens et fondamentaux.

dence les difficultés et aussi les agréments de l'existence montagnarde et c'est pourquoi la manière dont il montre ce sur quoi il y aurait lieu de s'interroger et d'intervenir est hautement convaincante, dans la mesure même où il marque avec une clarté rigoureuse ce que sont les véritables réalités de la vie en montagne. C'est une volonté authentique de transformation positive qui l'habite, alliant à chaque pas l'idéal et le possible.

La base du livre est constituée par une enquête (quarante mille questionnaires diffusés) portant sur l'enfant et la montagne; il y eut près de sept mille réponses (trois mille cinq cents enfants, mille cent élus, mille cinq cents instituteurs, sept cents parents). Ces chiffres suffisent à dire d'une part l'intérêt pris par le public à cette entreprise, et, d'autre part, le coefficient de pertinence d'une telle investi-

des dessins sont reproduits tout au cours du livre, et ce n'est pas sa moindre qualité.

Robert Mériaudeau a traité, quant à lui, le thème complexe des relations entre l'enfant, l'école et la montagne. Comme l'auteur précédent, il s'est appuyé sur des travaux d'études et de recherches menés dans le cadre de l'Institut de géographie alpine de Grenoble, indice, s'il en était besoin, du caractère à la fois collectif et scientifique de l'opération. En ce sens, cet ouvrage est, à mes yeux, exemplaire de ce qu'il y aurait lieu d'entreprendre partout.

Le docteur Denis Zmirou a pris en charge le vaste débat sur « Santé de l'enfant et milieu familial en zone de montagne ». Le même souci de rigueur y est constamment présent, celui qui consiste notamment à ne pas dire plus que ce que les données permettent

(1) Ouvrage publié par la *Revue de géographie alpine* (rue Maurice-Gignoux, 38031 Grenoble Cedex), 204 pages, 70 F.

d'affirmer, mais, dans ces conditions, à tout dire ce qu'elles autorisent à avancer. On constate alors que les trois auteurs qui viennent d'être cités ont rédigé ensemble, symptomatiquement, le chapitre « Remarques méthodologiques » qui indique les conditions de l'enquête. Encore une fois, c'est la marque d'une rigueur exemplaire.

Le livre se clôt par une série de « Réflexions et propositions » présentées par le général Raymond Coche (C.R.), délégué du Comité isérois de l'Année internationale de l'enfant. Elles complètent le panorama précédemment dressé, s'appuyant sur trois axes : les coûts et conséquences de la désertification en montagne, les bases de la revitalisation de la montagne, et la mise en œuvre de cette revitalisation. L'auteur, qui a assuré la direction générale du projet et son animation, conclut donc en termes

opératoires une étude circonscrite et visant à la fois la connaissance et l'action.

Au total, on sort de cet ouvrage profondément transformé soi-même. Pour beaucoup d'entre nous, éducateurs, la lecture d'un tel travail est un encouragement en même temps qu'un plaisir. On s'aperçoit en particulier de l'urgente nécessité de multiplier les entreprises de ce genre. C'est par là aussi, et peut-être d'abord, que passe véritablement la rénovation de notre système éducatif. L'alliance constante de la réflexion scientifique et des préoccupations concrètes, clairement circonscrites, dessine bien l'avenir des sciences de l'éducation telles qu'elles doivent être.

Cette réussite montre que, en récusant le gigantisme, et par le sérieux collectif, il est parfaitement possible de conduire à bon port

une recherche effective et utile. On est frappé, en particulier, de la collaboration qui s'est ici mise en place. Ont apporté leur appui et leur aide financière : la Commission des communautés européennes (Bruxelles), le Comité français pour le FISE-UNICEF, la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, la Délégation à la qualité de la vie, la Direction de la jeunesse.

La publication même de l'ouvrage est faite par la *Revue de géographie alpine* avec le concours du Comité départemental isérois pour l'Année internationale de l'enfant, et de l'Université scientifique et médicale de Grenoble I (géographie et médecine) sous la responsabilité scientifique de Hervé Gumuchian, Robert Mériaudeau, Denis Zmirou. La Banque populaire de la région dauphinoise et la Caisse régionale du crédit agricole

la montagne dans la tête

un entretien avec Jacques Durand

un village de la Drôme
vu par une fille de onze ans

• *Cette montagne, « espace rural » avant d'être « espace d'altitude », est-elle révélatrice d'une manière générale de la psychologie des dix-onze ans ou indique-t-elle aussi des images propres au petit montagnard ?*

Pour le savoir vraiment, il faudrait faire une enquête similaire auprès de petits citadins du même âge. De plus, ici, on ne sait pas très exactement à quoi (à qui) correspondent les images dessinées. Les informations ont été recueillies par le biais de l'école. Les enseignants ont peut-être sélectionné les envois, induit certaines idées... Il vaudrait mieux aller carrément dans les classes et interroger les élèves sur le ski, la montagne, le tourisme...

Que l'enfant mette en scène une montagne accessible à ses petites jambes, une montagne « relationnelle » et sécurisante, avec une imagerie de conte de fées, correspond à coup sûr au processus psychologique du « principe de réalité » propre à cet âge. L'absence quasi systématique, par contre, de la neige, des remontées mécaniques, des hôtels, des feux rouges, des autoroutes, pose davantage de questions. Le petit montagnard comprend-il l'aménagement touristique ? Lui est-il indifférent ? Niet-il cette réalité pour s'en protéger parce que c'est un espace qui ne lui appartient pas ?

• *Vivre quotidiennement sur un terrain d'aventure grandeur nature,*

toucher du doigt des symboles aussi important que la rivière, la forêt... facilite-t-il le développement de l'enfant et, du même coup, la tâche de l'institutrice ?

L'enfant montagnard est effectivement très adapté à son vécu quotidien. Il bouge beaucoup et ses déplacements sont très signifiants : il va dans la forêt suivre une coupe de bois, dans le champ avec le troupeau... il vit l'espace d'une façon moins angoissée. Il y gagne une forme d'indépendance, de recul. Il est très agile de corps et d'esprit. L'école rurale a normalement et naturellement la porte ouverte sur l'extérieur, elle doit simplement nommer les choses.

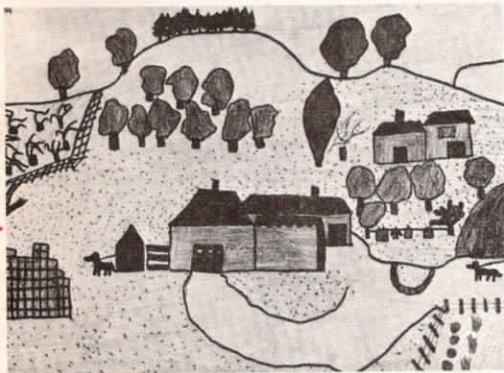
Mais il existe aussi un revers de

mutuel de l'Isère ont contribué à la diffusion du livre. Il est difficile de marquer plus clairement combien c'est l'esprit de coopération qui a permis de conduire ce travail.

« Certaines moyennes montagnes, où prospèrent encore l'agriculture, l'artisanat et les services, possèdent encore, mais peut-être momentanément, des structures de vie équilibrées. Si le progrès technique y a modifié les modes de travail et les relations sociales, l'existence y est somme toute agréable, l'école vivante et les possibilités de loisirs nombreuses, les perspectives d'avenir ne sont pas totalement bouchées à condition que l'on veuille bien y maintenir l'emploi et la qualité de la vie. »

Ainsi parle Roger Canac au début du livre. C'est un souhait et un programme à partager.

Louis Porcher



la médaille. Sur le plan des relations, la vie villageoise est très contraignante : tout le monde connaît tout le monde. Le nom de famille de l'enfant est connoté depuis des générations en bien ou en mal. Le mode de vie adulte qui se déroule devant ses yeux demeure relativement figé. Il offre un choix restreint de modèles d'identification.

● *N'est-ce pas le rôle de l'école d'ouvrir le petit montagnard sur d'autres réalités ?*

Absolument. Dans ce contexte d'habitat isolé, dispersé, de vie repliée sur elle-même, l'école devient non seulement le lieu où l'enfant apprend mais aussi celui

où se joue sa vie relationnelle, l'univers par excellence où il règle ses problèmes d'enfant.

L'instituteur devrait pouvoir se servir au maximum des moyens de communications de masse : TV, radio, journaux... je dirais même « surinformer » ses élèves sur ce qui se passe au delà de la montagne... sa tâche est lourde. Il faut tout à la fois susciter chez eux le désir d'activités nouvelles : photos, musique... et les préparer à les assumer en leur apprenant à se mouvoir dans des relations sociales où il est nécessaire d'endosser plusieurs rôles à la fois. Ne serait-ce que pour pouvoir se sentir à l'aise plus tard dans un bal, il faut avoir appris petit à communiquer !

Ce type de pédagogie ne sera efficace, d'ailleurs, que si le monde scolaire et le monde quotidien s'interpénètrent, c'est primordial en milieu rural. Les parents, les municipalités ont aussi leur rôle à jouer pour amener l'enfant à interpeller la société. Tous doivent prendre conscience que, malgré le déterminisme de l'environnement montagnard, l'avenir n'est pas forcément fermé. C'est évidemment un travail de longue haleine ! Il se développe plus facilement dans les villages où se sont installés des gens de « la ville » (ou du moins qui en ont eu une expérience) ; ils apportent avec eux des modèles de conduite différents, un dynamisme neuf. Je crois beaucoup au rôle éducatif des structures de loisirs.

En fait, le mouvement doit être double. L'école a la tâche d'ouvrir l'enfant sur sa propre culture, de lui montrer qu'il appartient à un groupe et que ce groupe, comme tout groupe, a une histoire. En retrouvant ses racines et en acceptant son histoire, le petit montagnard sera alors armé pour battre en brèche « les contre-modèles où les fausses traditions qui donnent envie de partir ». Cette recherche de son identité ne peut s'envisager qu'avec la participation de tout le village. Elle peut passer, par exemple, par le canal du bulletin municipal : publications de témoignages, questions posées aux habitants... mais le sentiment d'appartenance à une communauté spécifique des

enfants et des adultes doit être aussi renforcé et dynamisé par des réunions-conférences, des repas, des jeux où tout le monde participe. Ces rencontres vont permettre à l'enfant de voir l'intrication des familles entre elles, de dédramatiser (du moins à son échelle) les nœuds de relations. De leur côté, les parents se sentiront plus proches de la pédagogie scolaire, plus enclins, parce qu'ils la situent mieux, à apporter leur collaboration.

● *Ce type de démarche suffit-il pour amener les uns et les autres à communiquer avec « l'étranger » : le citadin ?*

Non. D'où l'importance des CES situés à une vingtaine de kilomètres des villages, malgré les problèmes de transports et d'internet. Car les montagnards y sont confrontés quotidiennement avec des jeunes qui vivent autre chose. Les petits ruraux doivent absolument aller en ville pour comprendre qui est « l'étranger », ses privilèges, ses pauvretés, ce que les uns et les autres peuvent s'apporter.

● *Au niveau pédagogique justement, le type d'activité d'éveil que vous évoquiez tout à l'heure pourrait-il servir de base de réflexion pour enrichir « les méthodes citadines » ?*

Pas directement. Ville et campagne sont deux univers très différents. Ils ne se recourent pas. Par contre, il faut que les petits citadins, à l'instar des petits montagnards, comprennent que ces deux mondes doivent coexister sans que l'un soit appauvri au profit de l'autre. Or pour l'instant une répression culturelle existe bel et bien à la campagne...

Je vois plutôt des échanges, des rencontres entre classes des villes et classes des champs, chaque groupe initiant l'autre à ses valeurs propres, à la spécificité de son environnement. Cela se pratique déjà un peu...

Propos recueillis
par Françoise Laval

avant Jules Ferry

LES ouvrages d'érudition tiennent souvent une place singulière dans notre imaginaire personnel et, lorsqu'il s'agit d'érudition historique, cet intérêt tend à devenir une sorte de fascination. Le lecteur a devant lui de gros objets qui dureront longtemps, au sein desquels une écriture farcie de notes et d'incises ajoute encore à la longueur du chemin. Nous sommes un certain nombre à considérer que là est le véritable plaisir du texte, surtout quand ce dernier reste d'une clarté constante, comme c'est le cas dans le travail de Pierre Giolitto : *Naissance de la pédagogie primaire (1815-1879)*, qui vient d'être publié.

Le projet était vaste, et bien dans la ligne d'un doctorat d'Etat puisque c'est dans ce cadre que l'auteur a travaillé. Etudier comment est née la pédagogie primaire, avant Jules Ferry et, en particulier, entre 1815 et 1879, tel est le propos dans sa plus grande généralité. On sait combien une entreprise de ce type était nécessaire : notre époque oublieuse et simplificatrice a en effet tendance soit à brouiller ses traces historiques, soit à considérer que tout a commencé récemment.

Il était utile, dans ces conditions, que l'année même du centenaire des lois Jules Ferry sur l'école de la République, paraisse un travail permettant précisément de situer celles-ci, c'est-à-dire de définir leur portée réelle : elles sont évidemment fondamentales mais ne naissent pas de rien. Savoir ce qui les a précédées, depuis le début du XIX^e siècle, aide à les comprendre.

C'est que, justement, beaucoup de choses se sont en effet passées. On en connaissait déjà un grand nombre, notamment sur le plan de l'histoire institutionnelle. Mais on manquait d'études sur la « vie scolaire » proprement dite des écoles primaires du siècle passé. Giolitto explore ce terrain-là, et désormais,

à l'évidence, son ouvrage constituera une référence obligée.

Un panorama très complet est ainsi tracé. Qu'on en juge d'après quelques exemples : les finalités de l'enseignement primaire, les modes d'enseignement, la scolarité des élèves, l'organisation pédagogique des écoles primaires, les matières d'enseignement, les emplois du temps et le journal de classe, les causes et la genèse de la rénovation pédagogique et ses fondements théoriques ainsi que ses données pratiques, tel est le paysage du premier volume (qui, à lui seul, compte 650 pages).

Le second, plus centré sur les méthodologies didactiques, définit la pédagogie de la lecture (finalités, programmes, méthodes d'apprentissage), celle de l'écriture (objectifs, matériel, principes, techniques, programmes, apprentissage), celle du calcul, celle de l'orthographe, de la grammaire, de la composition. Le troisième tome complète cette information en examinant l'enseignement de l'histoire et celui de la géographie. Au total, 1 600 pages d'une densité jamais démentie.

René Couanau, l'actuel directeur des Ecoles, qui préface l'ensemble du travail, a bien raison de remarquer qu'il s'agit d'un « ouvrage de référence indispensable appelé à figurer dans la bibliothèque de tous ceux qu'intéresse la pédagogie de l'école (inspecteurs départementaux, professeurs d'école normale, instituteurs...) », car c'est un inventaire des idées, des méthodes, des pratiques, un « musée pédagogique » débordant de documentation, une sorte d'usuel de l'éducateur.

L'histoire de l'éducation est à nouveau en train de se développer. L'institution scolaire (c'est-à-dire exactement la totalité de la nation depuis que l'enseignement est obligatoire et dispensé à tous) cherche

à connaître et approfondir son enracinement, redevenue consciente de ce que le futur à construire ne saurait ignorer sans risques le long passé de sa naissance.

Depuis le temps que les slogans tendent à remplacer les démonstrations, que les discours ignorantins tiennent le haut du pavé et couvrent la parole rigoureuse de ceux qui ne s'expriment pas à son de trompe, que les prophètes à la petite semaine mais à la voix forte n'ont de rivaux que les braves à trois poils pour qui seul avant-hier mérite l'attention, il faut se réjouir de voir l'histoire, discipline austère, précise, démonstrative, retrouver une place essentielle.

Bien entendu, elle n'est pas, elle non plus, exempte de luttes trop humaines qui peuplent le champ des idéologies. On la met parfois à des sauces qui n'ont pour unique objectif que celui de masquer le goût d'une nourriture inavouable. Nous connaissons tous, désormais, cette histoire mythologique. Mais ce n'est pas d'elle qu'il est question ici. Celle de Pierre Giolitto, c'est l'histoire des historiens, c'est-à-dire de ceux qui, par la rigueur et la méthode, nous montrent nos racines.

« *Quelle que soit leur orientation, les régimes politiques du XIX^e siècle ne tiennent aucunement à ce que l'accroissement du nombre des disciplines enseignées à l'école primaire conduise à réduire l'écart qui sépare, au niveau du savoir, les élèves des écoles primaires publiques de leurs camarades des classes élémentaires des lycées. Ce qui, à long terme, ne manquerait pas de porter atteinte à la sacrosainte stabilité sociale prônée par tous les gouvernements* » (tome I, page 335).

L'historien, n'ayant d'autre passion que celle de la raison et de la preuve, établit les régularités et les transformations qui caractérisent une durée donnée dans une société donnée. La citation précédente me paraît, personnellement, beaucoup plus convaincante, appuyée comme elle l'est sur l'analyse minutieuse de documents multiples, que telle ou telle affirmation à l'emporte-pièce (quelle qu'en soit

l'orientation) par laquelle on prétend souvent trancher de tout.

Giolitto ne se départit jamais de la maîtrise du savant qui, comme Pasteur, « *laisse Dieu à la porte de son laboratoire* ». C'est pourquoi son ouvrage reste sans cesse d'une lecture formatrice. A chaque pas, on a l'impression d'une véritable démonstration, de laquelle les opinions sont autant que possible absentes même si nul n'ignore que la science pure n'est, elle aussi, qu'un idéal.

« *L'élaboration d'une pédagogie nouvelle pour l'école primaire est une entreprise volontariste menée à bien par les différents gouvernements qui se succèdent de 1815 à 1879* », (tome I, page 15). Depuis que la question scolaire est devenue un enjeu socio-politique majeur, il en a toujours été ainsi : l'institution éducative est à la fois l'expression des forces sociales qui constituent le pays et la marque des entreprises explicitement décidées pour changer les choses.

C'est là sans doute un autre mérite de ce travail essentiel : montrer (ou, le plus souvent, suggérer seulement comme il est juste en saine méthode historique) de quelles continuités parfois inaperçues sont tissées les transformations socio-historiques. Comme l'indique, avec l'humour serein qui sied à la chose, René Couanau : on constate, en lisant Pierre Giolitto, qu'il y a plus d'un siècle on suggérait aux maîtres « *parfois de préparer en commun la classe avec ses collègues, que les liaisons interdisciplinaires étaient recommandées, qu'on discutait déjà beaucoup du rôle de la mémoire et un peu de l'utilité d'apprendre une langue vivante dès l'école primaire, et qu'on s'affrontait sur les avantages et les inconvénients, de telle ou telle technique d'apprentissage de la lecture* ».

Et pourtant, que de changements opérés depuis cette époque : l'orée du XIX^e siècle nous éloigne-t-elle vraiment de ce passé qui nous construit chaque jour ?

Louis Porcher

(1) Trois tomes (660 pages, 492 pages, 474 pages), avec 25 planches. Publications CNDP, Centre régional de documentation pédagogique de Grenoble.

La seconde « Rencontre de l'éducation »

innovation, réformes et changement dans l'école

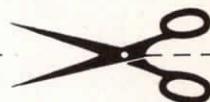
annoncée dans notre n° 446 et organisée par la section régionale de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, la Fédération des œuvres laïques de la Gironde et par nous-mêmes,

se déroulera le **25 mars prochain**
à la **faculté de droit de Bordeaux**

Le programme de cette journée sera le suivant :

- 9 h 30 : accueil des participants et introduction aux travaux
- 10 h 30 : travaux des groupes
 - n° 1 — Innovation et réformes
 - n° 2 — Innovation et changement
 - n° 3 — Réformes et changement
- 12 h 30 : apéritif et buffet
- 14 heures : suite des travaux
- 15 h 45 : séance plénière

Si le thème de cette « Rencontre » vous intéresse, veuillez bien vous faire inscrire **avant le 20 mars** (le nombre des places est limité) en utilisant le bulletin ci-dessous



NOM et PRENOM

ADRESSE

s'inscrit au groupe de travail

- n° 1 — Innovation et réformes
- n° 2 — Innovation et changement
- n° 3 — Réformes et changement

Droit d'inscription 10 F

Inscription + déjeuner 60 F

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de **l'éducation** (2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris) ou de la FOL de la Gironde (12, rue Vauban, 33000 Bordeaux).

A l'occasion de la Rencontre de Bordeaux

Le prochain numéro de **l'éducation**, daté du 12 mars (nous ne paraîtrons pas le 5) sera un numéro double intitulé **SPECIAL AQUITAINE**.

enseignants, vous lisez

**pour la classe,
pour votre formation,
pour votre plaisir.**

Mais les livres sont chers.
Mais il n'est pas toujours facile de se les procurer.

L'ÉDUCATION se propose de vous mettre en contact avec un service de diffusion de livres neufs, conçu exclusivement à votre intention.

pourquoi ?

Vous hésitez sûrement à acheter certains livres rares, livres d'art ou « de luxe », pour vous, pour votre établissement, ou pour offrir.

Mais savez-vous, par exemple, que **La céramique populaire espagnole**, vendu lors de sa parution aux alentours de 160 F, aurait pu vous être proposé un peu plus tard, au prix de 49 F ? Cette offre aurait, bien sûr, été limitée en nombre et dans le temps.

comment ?

Un spécialiste de la vente de livres se propose de chercher directement auprès des éditeurs, à **votre intention**, des lots de livres neufs susceptibles de vous intéresser.

Il vous les proposera par notre intermédiaire, sans aucun engagement de votre part, à des prix défiant toute concurrence. Ces livres vous seront adressés par correspondance.

Pour que cette proposition soit un réel service **pour vous**, dites-nous, **avant le 14 mars**, quels types d'ouvrages vous intéressent.

Livres d'art Romans Science-fiction Bandes dessinées Livres d'histoire Livres de géographie (atlas, récits de voyages, etc.) Livres de photos Livres régionaux Livres de cuisine Autres

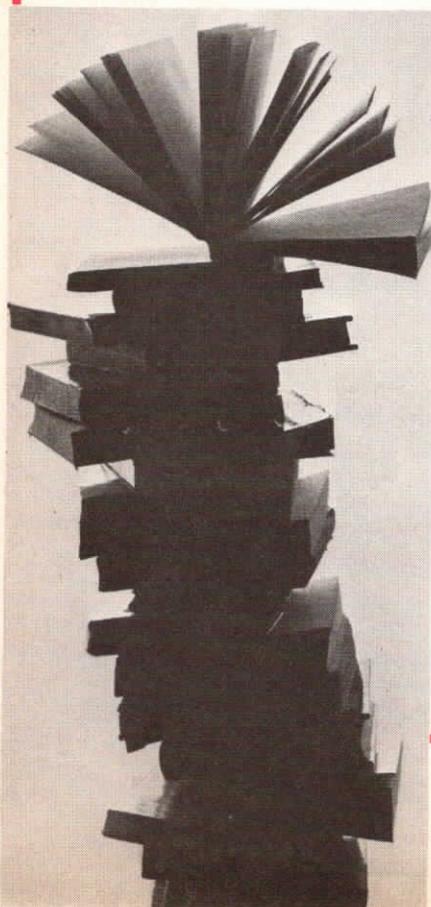
Combien de livres avez-vous achetés l'année dernière ?
Pour vous Pour votre établissement Pour offrir

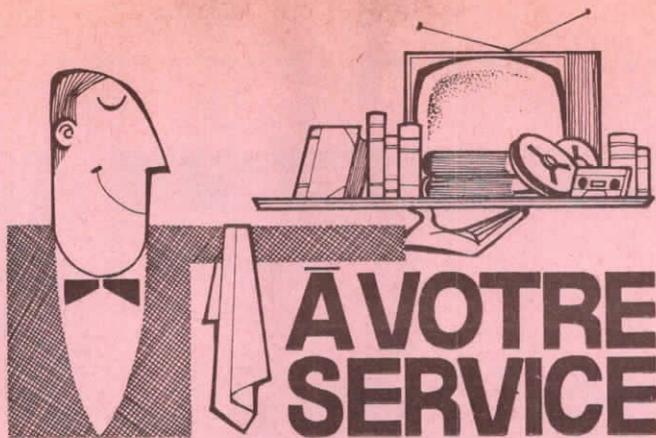
Avez-vous acheté un livre après la lecture d'un compte rendu paru dans **l'éducation** ? Oui Non

Si vous êtes instituteur institutrice professeur dans quelle discipline ?

Documentaliste Chef d'établissement Autres

Envoyez ce questionnaire à **l'éducation**
2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris





systemes scolaires et études dans le monde

Nous voudrions attirer ici l'attention de tous ceux — et ils sont nombreux — qui se préoccupent d'éducation comparée ou souhaitent poursuivre des études à l'étranger sur les services que pourront leur rendre, dans la poursuite de leurs projets, deux ouvrages essentiels de références publiés récemment par l'Unesco.

Le premier d'entre eux est un annuaire international des processus d'éducation. Préparé par le Bureau international d'éducation par Brian Holmes, ce volume vient à point, après une interruption d'une décennie, afin de fournir une documentation précise et actualisée de différents systèmes d'enseignement. Cet **Annuaire international de l'éducation** (Unesco, BIE, vol. XXXII, 1980, 266 p.) puise en effet sa substance dans la documentation rassemblée lors des sessions de la Conférence internationale de l'éducation qui se tient à Genève tous les deux ans. Il contient les profils des

systemes d'éducation de quatre-vingt-neuf pays ; ces profils sont accompagnés d'un texte précisant les objectifs visés par chacun de ces pays en matière d'enseignement, l'administration et le financement, la structure et l'organisation du système scolaire, les programmes d'études, la formation des enseignants. En 1981, le volume suivant — dont la publication coïncidera avec la tenue d'une nouvelle session de la Conférence — comprendra une étude comparative des tendances éducatives qui se manifestent dans le monde. Ces ouvrages successifs et complémentaires deux à deux ont le mérite de présenter des renseignements dont l'intérêt est considérable et qu'il serait fort difficile de rechercher sans les communiqués des Etats membres de l'Unesco et sans le travail de synthèse réalisé par le professeur Holmes et ses collaborateurs.

Les chercheurs désireux d'obtenir des détails plus approfondis sur les diffé-

rents systèmes d'enseignement peuvent consulter les **Rapports nationaux** que publie le BIE depuis 1973 ; pour cela, il y a lieu de s'adresser à Microfilm Services (10, cours des Bâtiements, 1205 Genève).

Le second ouvrage que l'Unesco vient de faire paraître est le volume XXIII de son **Répertoire des études à l'étranger** (1 024 p.) contenant, pour les années universitaires 1981-1982 et 1982-1983, un grand nombre d'offres de bourses, de postes d'assistant, d'allocations de voyages, de cours et de séminaires, qui émanent d'une centaine de pays membres. Ce répertoire, publié en trois langues (anglais, espagnol, français) recense de façon systématique les bourses offertes par les organisations internationales (système des nations, programmes intergouvernementaux, organisations internationales non gouvernementales) puis par les pays, présentés par ordre alphabétique, et pour chacun desquels les possibi-

lités sont regroupées par grandes rubriques disciplinaires. La deuxième partie répertorie les cours internationaux et les programmes d'études en suivant la même classification que dans la partie précédente. Etant donné le nombre très élevé des offres contenues dans cet ouvrage (environ deux cent mille bourses et cours), des index permettent aux intéressés de parvenir directement aux données, en fonction de leur propre domaine d'études et des pays concernés. Les centres documentaires des grandes écoles et des universités, les CRDP et de nombreux services administratifs trouveront, dans cet Annuaire, une réponse immédiate à des questions qui, sans lui, réclameraient de longues et problématiques recherches. Le nombre élevé de postes disponibles montre en outre que c'est par un effort d'information tel que celui réalisé ici par l'Unesco que l'on peut ajuster l'offre et la demande en formation à l'échelon planétaire. ■

pédagogie quotidienne

la diapositive / 2

La diapositive, document collectif par excellence, peut être conçue dans la classe par les élèves et par le maître (conçue, mais difficilement réalisée, tant le développement est complexe et minutieux quand il s'agit de diapositives en couleur) : l'avantage est double puisqu'ainsi on garde la maîtrise du projet pédagogique dans lequel s'inscrit le document ainsi que celle de l'objet photographié.

Les usages de la diapositive conçue en classe sont nombreux et recourent ceux de la diapositive empruntée dans les centres de documentation pédagogique ou acquise dans le commerce. Nous en retiendrons plus particulièrement deux, parce qu'ils nous semblent plus rarement exploités à l'école lors même qu'ils revêtent des caractères spécifiquement pédagogiques : nous pensons à l'apprentissage de la lecture de l'image et à la construction de récits par montages sonorisés.

L'apprentissage de la lecture de l'image

Le maître peut ménager, dans la diapotheque de la classe, une rubrique consacrée à des documents susceptibles d'être utilisés pour cet apprentissage : reproductions d'affiches (avec agrandissements de certains éléments ou montages pour masquer certaines parties), dessins humoristiques, bandes dessinées (avec détails de vignettes), images publicitaires, sponsors, etc.

L'utilisation des diapositives, lors des séquences d'apprentissage, peut être complétée par la distribution de photocopies.

Mais réfléchissons maintenant sur ce qui va fonder cette didactique de la lecture de textes iconiques.

Nous savons que l'image est constituée d'éléments participant de sys-

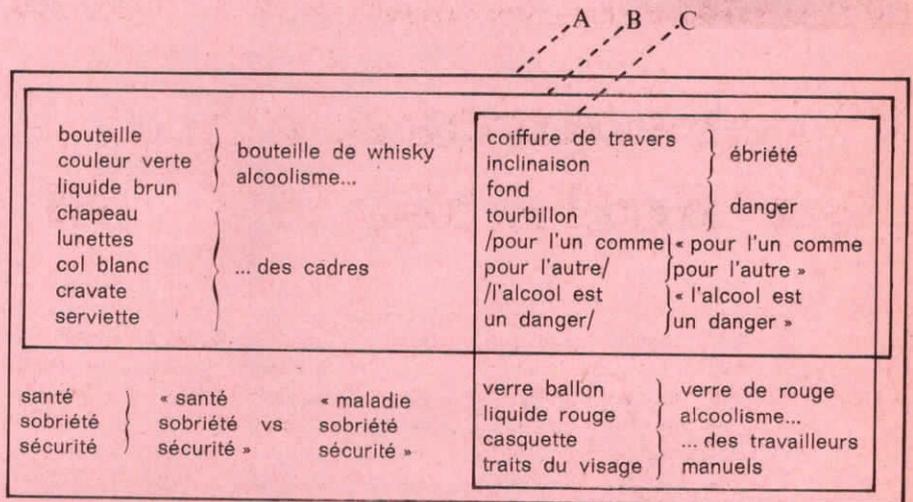
tèmes divers et complexes, **éléments motivés** de caractère analogique ou symbolique, **éléments immotivés**, signes fonctionnant dans des oppositions matérielles qui renvoient à des oppositions sémantiques.

Avec les enfants on procédera à un double inventaire : celui, d'abord, **des signifiés suscités par l'image**, soit dans la classe, soit dans un échantillon plus large de lecteurs, celui, ensuite, **des différents signifiants**, motivés ou immotivés, qui ont libéré ces fragments de sens. Il sera possible, alors, de **constituer des tableaux rendant compte des oppositions matérielles et sémantiques sur quoi se structure la signification de l'ensemble**.

Ainsi, l'étude faite par des enfants de CM de la reproduction d'une



ancienne affiche du Comité national de lutte contre l'alcoolisme (ci-dessus, mais en noir...), leur a permis de construire un diagramme de Carroll pour regrouper et mettre en relations sagittales les signifiés et les signifiants. Nous en reproduisons ci-dessous une esquisse très simplifiée.



- A : ensemble affiche
- B : sous-ensemble personnage bouteille
- C : sous-ensemble personnage verre

Un tel classement permet de faire l'inventaire **des homologies** qui participent à l'élaboration du message global de l'affiche.

Exemple d'homologie :

Bouteille de whisky / vs / **verre de vin rouge**
« alcoolisme des cadres » vs « alcoolisme des travailleurs manuels »

Trésor public de la somme due, en cas de manquement à cette obligation (circulaire du 29 janvier 1981 — B.O. n° 6).

■ **LES MODALITES** d'organisation des épreuves écrites des concours de recrutement des **professeurs et professeurs adjoints d'EPS** (circulaire du 20 janvier 1981 — B.O. n° 6).

on signale

■ **L'IMPORTANCE** du thème : **origines de l'École publique** et œuvre de Jules Ferry dans les enseignements de la classe de quatrième (circulaire du 29 janvier 1981 - B.O. n° 5).

■ **LA MODIFICATION** du taux annuel des **indemnités de charges administratives** allouées aux directeurs régionaux et départementaux Jeunesse, Sports et Loisirs (arrêté du 31 décembre 1980 - B.O. n° 5).

■ **LA MISE EN APPLICATION** du nouveau régime de notation et d'avancement des **professeurs d'éducation physique et sportive** à partir du 15 septembre 1981 (arrêté du 15 janvier 1981 - B.O. n° 5).

■ **LES BAREMES** et **L'ORGANISATION** des épreuves de l'éducation physique et sportive à l'examen du **brevet des collèves pour les handicapés physiques** (circulaire du 15 janvier 1981 - B.O. n° 5).

■ **LA COLLECTE** sur la voie publique organisée le **15 mars** par le Comité français pour la **Campagne mondiale contre la faim**, dans le cadre de la Quinzaine nationale qui se déroulera du **1^{er} au 15 mars 1981** (note au B.O. n° 7).

on fixe

■ **LE MONTANT** de l'indemnité de logement des **inspecteurs principaux et des inspecteurs de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs** (arrêté du 31 décembre 1980 — B.O. n° 6).

on publie

■ **L'ORGANISATION** d'un stage de formation mutuel franco-britannique pour les **professeurs d'anglais** en fonction dans les établissements publics d'enseignement du second degré, Mont-Saint-Aignan — Rouen, été 1981 (note de service du 23 janvier 1981 — B.O. n° 6).

■ **LE BAREME** correspondant pour les mutations aux corps de **l'administration**

scolaire et universitaire (note de service du 3 février 1981 — B.O. n° 6).

■ **LES DATES ET MODALITES** d'organisation du concours spécial interne ouvert pour 150 postes de **secrétaires d'administration scolaire et universitaire** (arrêtés des 26 janvier et 3 février 1981 — B.O. n° 6).

■ **LES DATES ET MODALITES** des con-

cours pour le recrutement de quatre **secrétaires de documentation** et de trois **documentalistes** (arrêtés des 26 janvier et 3 février 1981 — B.O. n° 6).

■ **LES DATES ET MODALITES** des concours pour le recrutement d'**infirmiers et d'infirmières** des établissements publics d'enseignement : 48 places au concours normal (arrêtés des 19 et 23 janvier 1981 — B.O. n° 6).

agenda

conférences

■ **Au musée Guimet** (6, place d'Iéna, Paris 16^e), conférences publiques et gratuites ; au programme du mois de mars :

- mercredi 4 mars, 19 heures, **Rites et croyances populaires des Bugis** (Célèbes sud) ;
- samedi 7, 15 h 30, **L'art de la Chine : peintures et porcelaines** ;
- mercredi 11, 19 heures, **La peinture de paysage en Chine aux X^e et XI^e siècles** ;
- samedi 14, 15 h 30, **L'art du Japon**.

Toutes ces conférences sont accompagnées de séances de projections.

■ **L'enfant dans la ville** sera le thème de la prochaine conférence organisée par le Centre de livres pour enfants « La Joie par les livres ». Comme les précédentes, elle se tiendra (**le lundi 9 mars**, de 14 heures à 16 h 30) à l'auditorium du musée des Arts et Traditions populaires (6, route du Mahatma-Gandhi, Bois de Boulogne). C'est Pierre Encrevé, maître-assistant de linguistique générale à l'université de Paris VIII, qui parlera du petit citadin et de son adaptation à la réalité des villes. Cette conférence s'adresse aux bibliothécaires, enseignants, parents et éducateurs. Inscription : 17 F. Pour renseignements complémentaires : « La Joie par les livres », 4, rue de Louvois, 75002 Paris. Tél. : 296-64-15.

colloque

■ **La prévention, le dépistage et l'aide précoce des handicaps mentaux de l'enfant**. L'Institut européen interuniversitaire de l'action sociale et la province du Hainaut organisent le premier colloque international traitant des aspects médicaux, psychologiques et sociaux de ces handicaps **les 16 et 17 mars** au palais des Beaux-Arts de Charleroi (Belgique). Pour renseignements complémentaires : Institut européen interuniversitaire de l'action sociale, 179, rue du Débarcadère, 6001

Marcinelle, Belgique. Tél. [071] 36-62-73, 43-29-20 ou 43-29-21.

stages

■ **Animer des groupes de parents**. Ce stage, organisé par l'École des parents et des éducateurs, concerne toute personne ayant déjà l'expérience de l'animation et désireuse d'aborder la pratique spécifique des groupes de quartier (inscription après entretien). Il consistera en un échange d'expériences et une réflexion concernant l'animation de groupes réguliers de parents travaillant autour des problèmes familiaux et se réunissant dans le cadre d'une vie de quartier. Sous la responsabilité de Marie-Françoise Fuchs, médecin, ce stage aura lieu **les 10, 11 et 12 mars**. Pour renseignements complémentaires : EPE, Animation-Formation, 4, rue Brunel, 75017 Paris. Tél. : 380-29-00.

■ **Initiation aux notions de base de l'écologie**. Ce stage de connaissance et de protection de la nature est organisé par l'Association Seine-et-Marnaise pour la sauvegarde de la nature aux dates suivantes : **15 mars**, journée de pré-rencontre ; week-ends des **28 et 29 mars**, **4 et 5 avril**, **16 et 17 mai**, **23 et 24 mai**, du samedi 14 heures au dimanche 18 heures. Principaux thèmes abordés : les problèmes de l'eau, les sciences de la terre, la flore, la faune et les interactions qui existent entre eux. Les stagiaires doivent être âgés de plus de 18 ans ; la participation financière pour l'ensemble du stage est fixée à 310 F pour les membres de l'ASMSN ; 350 F pour les Seine-et-Marnais ; 400 F pour les personnes domiciliées hors Seine-et-Marne. Renseignements complémentaires et inscriptions : ASMSN, 19, rue du Pont-des-Planches, 77139 Etrepilly.

■ **Formation de directeurs de centres de vacances et de loisirs**. Ce stage, proposé par l'association STAJ, se déroulera en Normandie **du 4 au 13 avril**. Il est

inscrit dans le cycle BAFD et s'adresse à des personnes âgées de plus de 21 ans, déjà titulaires du BAFA. Pour tous renseignements et inscriptions : STAJ National, 27, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris (tél. : 208-56-63) ou STAJ Normandie, 18, rue Saint-Romain, 76000 Rouen (tél. : [35] 63-17-65, le soir).

■ **Stage franco-britannique d'animateurs.** L'UFCV et le Central Bureau for Educational Visits and Exchanges organisent un stage de formation d'animateurs de centres de vacances et de loisirs du 5 au 12 avril à Binic (Côtes-du-Nord). Bilingue et binational, ce stage sera composé de jeunes Français (ayant un minimum de connaissances en anglais) et Britanniques désireux d'obtenir le BAFA afin d'animer des séjours franco-britanniques en France et en Grande-Bretagne ainsi que des séjours d'enfants et d'adolescents français en Grande-Bretagne. L'encadrement sera assuré par des formateurs des deux nationalités. Les réflexions et les temps d'animation donneront aux participants l'occasion d'expérimenter et d'échanger sur les aspects interculturels et internationaux de la vie d'une collectivité binationale. Pour inscriptions et renseignements : UFCV, Direction Ouest, 16, rue de la Santé, 35100 Rennes. Tél. : [99] 67-21-02.

■ **Lire la télévision,** Média Jeunesse propose, du 8 au 11 avril à l'INEP de Marly-le-Roi, un stage destiné aux animateurs, enseignants et formateurs souhaitant mener une action éducative auprès des jeunes sur le thème de la télévision. Celle-ci sera étudiée sous ses aspects sociaux et institutionnels ; son rôle en tant qu'instrument de médiation sera analysé à travers des exercices pratiques. Le visionnement d'émissions permettra d'étudier les différents genres de réalisation et de tester des démarches pédagogiques facilitant l'analyse critique. Pour tous renseignements et inscriptions : Média Jeunesse, 39, rue de Châteaudun, 75009 Paris. Tél. : 874-88-78.

visites guidées

■ **L'art et les jeunes.** Au programme du mois de mars, le musée des Arts décoratifs propose :

- pour les cinq-huit ans, « Un objet raconte son histoire » (présentation, historique, fabrication et rôle de l'objet) : le 4 mars, une tapisserie (« La journée du seigneur et sa dame ») ; le 11, un tableau (« Le repas des cygnes ») ; le 18, une chaise à porteur ; le 25, un tableau (« Une danseuse étoile et la danse ») ;
- pour les huit-douze ans, « La vie quotidienne à travers les siècles. Métiers et

artisans » (avec projection de diapositives permettant à l'enfant de situer l'époque ou de connaître les techniques artisanales) : le 4 mars, modes et bijoux de Louis-Philippe à Napoléon III ; le 11, le potier ; le 18, le verrier ; le 25, la menuiserie et l'ébénisterie.

Ces visites guidées ont lieu le mercredi à 14 h 30 (107, rue de Rivoli, Paris 1^{er}). Pour renseignements et réservations : 260-32-14, poste 26 (de 14 à 18 heures, sauf le samedi).

musique

■ **Concerts gratuits** du matin au soir, du mardi au samedi, à partir du 27 février, dans la **Salle Point d'orgue de l'immeuble Pleyel**. Le but de ces concerts est de susciter l'émotion musicale et d'ouvrir à la musique un public moins restreint. Le matin, de 10 à 12 heures, sera réservé aux professionnels, aux écoles, aux collectivités ; de midi à 19 h 30, concerts ouverts à tous ; le soir, concerts exceptionnels sur réservation. Pour tous renseignements : Salle de concert Point d'orgue, Immeuble Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 563-45-54.

cinéma

■ **Le X^e Festival international du film de court métrage et du film documentaire** aura lieu à Lille du 3 au 8 mars. Le programme, qui comporte des films de dix-huit pays différents, présentera entre autres une importante rétrospective américaine (Stanley Kubrick, George Lucas, Francis Ford Coppola, Steven Spielberg, etc.). Les prix remportés dans divers festivals par des films présentés d'abord à Lille (dont plusieurs Oscars à Hollywood) permettent de penser que, cette année encore, la sélection proposée au public sera d'une qualité et d'un intérêt de haut niveau. Pour toutes précisions sur le calendrier de cette manifestation : Association du Festival, 3, rue Washington, 75008 Paris. Tél. : 561-12-79 ou 561-14-29.

■ **Dix-sept films Jean Vigo.** Il y a vingt-cinq ans, la Fédération Jean Vigo prenait l'initiative d'acheter et de distribuer le film indien de Bimal Roy **Deux hectares de terre**. Elle n'a cessé depuis de poursuivre cette politique de diffusion de films inédits, souvent refusés par les circuits commerciaux. Elle a ainsi fait connaître **De la veine à revendre** de Munk, **Du courage pour chaque jour** d'Edvald Schorm, **L'enfance d'Ivan** de Tarkovski, **Un homme à brûler** de V. Orsini et des frères Taviani, **Les passagers** d'Annie Tresgot... ainsi que des films pour enfants et de nombreux

courts métrages. Du 11 au 17 mars une sélection de dix-sept des films ainsi diffusés depuis vingt-cinq ans sera présentée au cinéma Le Denfert, Paris 14^e. Renseignements à la Fédération Jean-Vigo, 8, rue Lamarck, 75018 Paris. Tél. : 254-04-57.

expositions

■ **Récipients d'ailleurs : Asie par exemple,** au CCI, Centre Georges-Pompidou (premier sous-sol) jusqu'au 16 mars. Porter, transporter, conserver, fonctions élémentaires facilement résolues par les objets industriels... Cette exposition montre comment de petites communautés vivant à l'écart des grands circuits économiques ont, depuis des siècles, satisfait à ces nécessités de base. Elles réalisent encore actuellement les objets utilitaires quotidiens, en petites quantités, en respectant scrupuleusement les traditions millénaires de leur fabrication et en recourant seulement aux ressources naturelles et aux moyens techniques dont elles disposent localement. Sont présentés : des porcelaines de Thaïlande et du Vietnam, des paniers des Philippines, des récipients utilitaires en végétaux laqués de Birmanie, des objets quotidiens en bronze, réalisés suivant la technique de la cire perdue. Une association internationale, la Fédération pour le développement de l'artisanat utilitaire, aide les artisans à développer leur fabrication et à organiser leur exportation pour leur permettre de préserver leurs traditions et leur identité culturelle, tout en s'adaptant aux nécessités économiques actuelles. Cette action est financée et patronnée par la Commission des communautés européennes.

■ **Portraits d'arbres au Centre culturel de Boulogne-Billancourt** jusqu'au 23 avril. Près de quatre cents œuvres : peintures, gravures, sculptures et photographies — témoignages de la fascination qu'exerce l'arbre auprès des artistes — sont réunies. Au cours de cette manifestation, une large place est faite à l'animation :

- visites commentées gratuites à l'adresse des enfants et des adultes ;
- conférences autour du thème de l'arbre : 3 mars, le paysage des hommes ; 5 mars, des arbres dans la ville, pour qui, pour quoi ? ; 17 mars, le paysage des autres ; 24 mars, l'arbre et la photographie ; 31 mars, l'arbre dans la peinture du XIX^e siècle ; 7 avril, l'arbre et l'art abstrait.

L'exposition est ouverte tous les jours de 10 à 23 heures, le dimanche de 10 à 12 heures. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille, 92104 Boulogne-Billancourt Cedex. Tél. : 604-81-80.

DELAGRAVE

« L'OUTIL INFORMATIQUE »

I. APPLICATIONS PLURIDISCIPLINAIRES

LA SOLUTION CLASSIQUE - SA TRANSCRIPTION SUR MICRO-ORDINATEUR

par

B. BOUMARD

et

J. TRIOULEYRE

Professeurs

à

I'E.N.S.A.M.

Fasc. 19,5x29, 64 p.

*Lycéens, Etudiants,
Enseignants,
Techniciens.*

La grande diversité des exercices présentés dans ce premier ouvrage fait apparaître la similitude des démarches intellectuelles suscitées par l'informatique



A l'intention de vos élèves une enquête éducative sur l'eau



L'eau est un des éléments les plus indispensables à la vie. Vous êtes déjà nombreux à en avoir pris conscience qui depuis plusieurs années étudiez ce thème avec vos élèves. C'est pour répondre à ce besoin d'information et pour vous aider dans votre rôle d'éducateur que la société des eaux minérales d'Evian vient d'éditer à votre intention un document intitulé :

“Enquête sur l'eau de boisson”

Ce document pédagogique (1) est constitué de trois supports :

1. -Un dossier “le droit à l'information” sur l'ensemble des produits de la société et les questions qu'ils posent servant de base documentaire aux enseignants(2).
 2. -Six fiches d'enquête destinées à guider la recherche personnelle des élèves, sous la conduite de leur professeur, retraçant le cycle de l'eau dans la nature, sa composition, sa filtration, son transport, ses contrôles, son importance pour la santé.
 3. -Douze diapositives illustrant les fiches.
- Le service relations consommateurs de la société des eaux minérales d'Evian - 104, Avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly Sur Seine - vous le fera parvenir contre la somme de 15 francs en timbres-poste, jointe à votre demande, pour frais de tirage et de port (premier tirage limité à 1000 exemplaires).

(1) S'adressant plus spécialement aux enfants des C.M., 6^e et 5^e.
 (2) Ce dossier, réalisé à l'intention des Organisations de Consommateurs, des Journalistes et spécialistes de la nutrition, peut être envoyé seul et gratuitement.

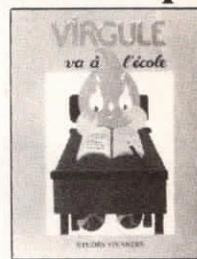
éditions études vivantes

Des livres pour la classe et la bibliothèque



pour les 3-6 ans

le zoo fantastique
Bestiaire humoristique
6 titres parus



Virgule
Apprentissage de la lecture
4 titres parus

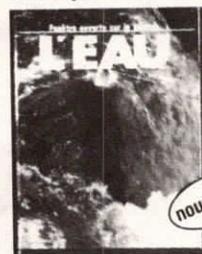


pour les 7-10 ans

la journée d'un...
Les métiers racontés aux enfants. 10 titres parus

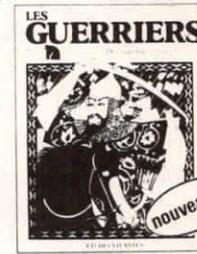


Ecoramage
L'écologie au bout du jardin. 6 titres parus

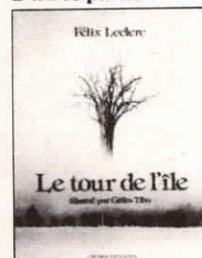


à partir de 10 ans

Fenêtre ouverte sur la science
Une initiation aux sciences
2 titres parus



des légendes et des hommes
Les grandes légendes humaines
2 titres parus



Chantimage
2 titres parus



Mystères
3 titres parus

A PARAITRE :

- Mon premier livre de géographie
- Ma première histoire de France
- Mille chemins Activités d'éveil

DEMANDE DE DOCUMENTATION

Veillez m'adresser gratuitement votre catalogue ALBUMS EDUCATIFS

Nom : Code postal :

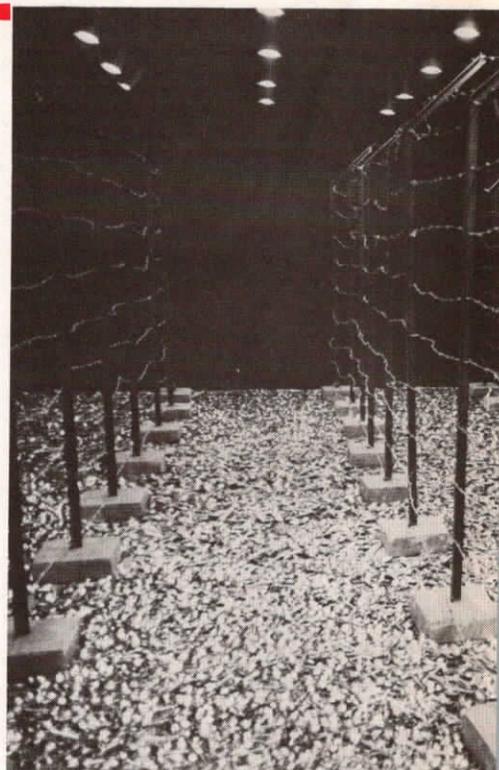
Fonction : Ville :

Adresse :

A RETOURNER A :

éditions études vivantes - 19-21, rue de l'Ancienne-Comédie
75006 PARIS Tél. (1) 325.54.32 - Télex : 203 086

en souvenir de l'avenir



PLUTOT qu'un panorama exhaustif de l'art actuel en RFA, cette exposition — mise en place avec toute la subjectivité qu'implique une telle entreprise —, a des allures de témoignage, de symptôme même, dès qu'on l'envisage, comme on nous le suggère, dans sa spécificité nationale. Peut-on seulement parler d'Allemagne puisque celle-ci, depuis 1949, est morcelée en deux territoires soumis à des influences, des contraintes, des idéologies opposées ? L'unité culturelle dans la richesse multiple de sa cohésion a perdu toute réalité en République fédérale, seule Allemagne qui nous concerne ici. L'absence de capitale culturelle, le fédéralisme impliquant un provincialisme généralisé et surtout la satellisation du monde intellectuel sous les puissantes attractions des capitales étrangères — d'abord Paris, puis Londres et New York —, contribuèrent longtemps à couper l'artiste allemand d'une véritable identité créatrice. Et cela d'autant plus que le passif historique le conduisit au rejet superstitieux de l'héritage culturel souillé par le détournement fasciste.

Ce refoulement, cette culpabilité, se dénouèrent cependant dans un désir de nouveauté radicale qui se manifesta massivement dans les mouvements anti-autoritaires étudiants, dès les années 60. Pendant une décennie, la jeunesse intellectuelle s'opposera aux choix de l'Allemagne libérale trop engluée à son goût dans les satisfactions de la reconstruction capitaliste. Les désillusions suivront avec l'après 68 et les errances du terrorisme armé, cette forme de *retour du refoulé* où la violence vengeresse des fils imite étrangement la violence passée des pères. Les échecs mondiaux du progressisme marqueront, depuis 1970, un repli de la contestation dure et une nouvelle marginalisation dans les mouvements écologistes (les « Verts » dont un des chefs de file n'est autre que le célèbre plasticien Joseph Beuys), les appels au tout-autre : exotisme, mysticisme, le rousseauisme purificateur ou encore le plus écerelé spontanéisme avec sa charge de gratuité et parfois d'ambiguïté.

Cette brève esquisse de la sensibilité politique du monde intel-

lectuel reflète grossièrement les choix, les emportements et les dérives de l'art le plus contemporain en RFA ; car l'artiste, sous toutes les latitudes, a pour singularité d'assumer toutes les contradictions de son temps et de tenter une utopie échappée dans une pratique qu'il voudrait souveraine, libérée des pouvoirs et des aliénations qui partout réduisent l'homme aux déterminismes ambiants.

héritage et déshérence

Cet exil de l'intérieur, ce douloureux complexe d'identité demeurent cependant relatifs car l'Allemagne n'est pas sans tradition prométhéenne même s'il n'est plus actuellement d'écoles et de mouvements fondateurs auxquels se référer. Ainsi faut-il remonter à 1905 et au « Die Brücke » de Dresde, fraction allemande de l'expressionnisme fasciné par l'exemple du Norvégien Münch, pour retrouver les racines de la modernité. On ne peut non plus oublier le « Der Blaue Reiter »



*l'environnement-happening
de Wolf Vostell*

Art/
Allemagne/
Aujourd'hui,
c'est l'exposition
que propose l'ARC,
jusqu'au 8 mars,
au musée
d'Art moderne
de la Ville
de Paris...

(le Cavalier bleu), carrefour si vivace des artistes progressistes réunis dès 1912 autour de Kandinsky, de Franz Marc et de August Macke, et qui prônait un retour à l'intériorité par la poursuite de recherches formelles excluant les préjugés réalistes de la figuration — ni, bien sûr, le fourmillant Bauhaus fondé en 1919 à Weimar et dont le but était de réunir tous les arts à la façon des corporations médiévales et d'associer esthétique et technologie vers une même œuvre en appuyant sur les aspects pratiques, utilitaires de la créativité. A ces influences, il faut ajouter celle, plus informelle, mais plus que jamais actuelle, du dadaïsme qui, pour l'Allemagne et depuis 1916, compta des artistes parmi les plus célèbres en France (avec Hans Arp et Max Ernst).

Outre ces massifs repères dont l'influence fut mondialement ressentie, on peut compter d'autres structures plus liées à la nouvelle Allemagne, telle l'école progressiste de Krefeld (1945) animée par le peintre tachiste Lothar Quinte ou l'école de Düsseldorf et son groupe Zéro, mais ces mouvements n'ont

qu'un relatif impact dans l'atomisation générale de la créativité. Seul le mouvement Fluxus, né vers les années 60 de l'esprit contestataire de la gauche non autoritaire et de l'exemple dadaïste, aura une influence continue, avec ses performances, ses provocations, ses happenings et toute sa charge de spontanéité et d'irrationnel antidogmatique, qui vient contrecarrer la tendance germanique à l'expressionnisme monumental, à la volonté globalisante, au mysticisme national.

En revanche et comme par compensation à l'absence de centre et de traditions, la situation des arts s'avère dépendre étonnamment des académies des Beaux-Arts et des relais culturels officiels qui veillent à maintenir l'échange des informations. Presque tout plasticien de quelque audience devient lui-même enseignant. Devant cet appareil institutionnel, on pourrait s'attendre à une déperdition de l'esprit de rupture sans quoi il n'est pas de liberté créative, mais les contradictions du libéralisme expliquent en partie l'inconciliable.

Après l'échec de la gauche non

autoritaire et les désenchantements des idéaux progressistes, la nouvelle génération abandonne ses slogans, désesthétise la politique et opte pour l'investigation solitaire, les utopies libératrices abhorrées (retour à la nature, exotisme tribal), le mysticisme ou la révolte pure. Cette attitude générale implique un retour à l'art comme expression égotiste ou spirituelle, comme acte sans lendemain, comme dérision. « *L'étrangeté est le seul contre-poison à l'aliénation* », écrit T.N. Adorno. Chacun affirmera donc sa liberté en revendiquant son étrangeté au monde.

Joseph Beuys entre Wagner et Dada

Beuys, la figure la plus voyante de l'art allemand actuel, n'affirme-t-il pas que « *tout homme est un artiste dans la mesure où il agit librement* » ? Ainsi ne s'agit-il plus de faire œuvre au sens classique mais de *faire acte*, avec un unanime mépris pour le support, trivial objet de consommation avec plus-value de Beauté et de Valeur offert à l'épaisse digestion du bourgeois, ce mythe entre les mythes. Pour Beuys l'expérience artistique sert à déclencher l'identification, et donc le rejet des aliénations. Son « art » utilise à loisir une symbolique nourrie de mysticisme wagnérien avec des constantes obsessionnelles plus proches du fétichisme que de l'articulation signifiante (ainsi la graisse, dispensatrice d'Energie naturelle, est assimilée à l'Or du Rhin).

Ce que l'on peut dire quant aux œuvres de Beuys présentées à l'ARC (les bureaux) concerne une large partie de cette exposition ainsi qu'un vaste domaine de l'art dit d'avant-garde : il est deux catégories de plasticiens — ceux dont le travail est directement « interprétable », visible, et dont la présentation recouvre la signification, et ceux dont on ne peut rien saisir des œuvres données à lire sans s'être préalablement informé de la démarche dont elles ne constituent que la trace. L'art de Beuys

— du moins dans ce que nous en présente l'ARC —, appartient à cette dimension, non négligeable, de l'expression actuelle qui accorde plus d'importance aux processus pratiques et mentaux d'élaboration qu'à l'aboutissement concret.

Le symbolisme wagnérien de Beuys se retrouve chez son élève Anselm Kiefer, mais il ne se mâtine pas chez ce dernier de mysticisme flou, de rousseauisme, et d'esprit Fluxus libérateur. Kiefer, un des seuls, ose enfreindre le refoulement du passé historique et reprend crûment les grands thèmes de la mythologie germaniste. Il n'hésite pas à rapprocher les éléments tabous à fin de dénonciation (le cheval de la Walkyrie à côté de tanks). On sera sensible à la puissance d'évocation de ses fresques brunes où la peinture s'affirme dans son autonomie esthétique. Félix Droesde, de la même façon, pose le décor nocturne de ses hantises : gibet, échafaud, telles des ombres nées d'une lumière atroce.

mysticisme et critique sociale

L'échappée exotique dans un mysticisme sans références nationales s'incarne particulièrement chez un Michalel Buthe, fervent d'expériences animistes, qui présente des environnements primitifs où les couleurs giclent parmi les objets rituels sur fond de capharnaüm.

La critique directe du système social n'est pas absente de cette exposition avec surtout Hans Haacke qui met en question l'interdiction professionnelle (loi policière limitant la libre opinion) dans un non-art morne comme un affichage municipal.

Wolf Vostell, autre personnalité notoire de cette manifestation, illustre pour ses happenings et sa méthode du décollage proche des expédients dadaïstes, propose l'environnement-happening T.E.K. : un décor très théâtral constitué de trois rangées de grillage barbelé sur pylones style Dachau, au sol des milliers de couverts répandus : fourchettes, cuillers... Deux valises

traînent entre les pylones. Le happening consiste en fait à marcher sur les couverts, valise à la main, en mâchant du chewing-gum. Dans la valise un haut-parleur : un fil électrique relie le système d'amplification à la bouche mastiquant, d'où un vacarme carnassier ou bovin accompagnant le cliquetis des fourchettes. Le but de l'opération est de créer une association pavlovienne entre la mastication et les couverts dans ce décor concentrationnaire, avec malaise à l'appui et mauvaise conscience du bourgeois exigée : C.Q.F.D. Ce rappel à la réalité des camps se retrouve plus ou moins crûment chez de nombreux artistes, tel Arthur Koepcke et ses bizarres savonnettes alignées sur des planches.

Un Diter Rot, lui, ne s'embarasse pas de trier ses fantasmes : peut-être est-ce le meilleur moyen de les occulter tous. A quoi bon choisir et œuvrer quand tout signifie et prolifère indifféremment dans un monde où l'art n'est qu'un débordement de plus, sans autre valeur que son arbitraire désignation ?

intimisme et expressionnisme

Curieusement, ou peut-être logiquement, c'est dans la dimension intime, privée, de l'art allemand que l'on peut retrouver des artistes avant tout soucieux de langage et d'expressivité : avec Thomas Schmit et ses ironiques classifications, avec Barbara et Gabrielle Schmidt Heins et leurs livres peints.

Il faudrait s'arrêter aussi sur des peintres tels que Wolf Knoebel qui poursuivent la réflexion de Kandinsky, de Jorg Immendorf et de Baselitz dont l'expressionnisme, réaliste chez l'un, établit entre les objets une relation grotesque à fin de distanciation, tandis que chez l'autre celle-ci est obtenue par l'inversion systématique des motifs figurants, procédés qui néanmoins accentuent chez tous deux la violence évocatrice.

On ne peut non plus oublier Gerhard Richter, le plus artiste au

sens traditionnel. Expressionniste abstrait, Richter utilise les possibilités classiques de la peinture dans de vastes compositions hautes en couleurs où les formes s'interpénètrent et se détache comme des liquides de densités diverses. Le jeu du net et du flou introduit une profondeur et une sorte d'immanence rêvée qu'équilibre une secrète maîtrise. L'art, à la fin, se suffit à lui-même et le silence du regard questionne le mystère du visible, solitairement.

Il semble, pour conclure, que la spécificité allemande soit plus sensible à travers cette exposition

voix catala

DU 10 au 21 mars, le Théâtre de la Ville de Paris accueille, à 18 h 30, trois chanteurs catalans : Lluís Llach (1), l'un des plus célèbres auteurs - compositeurs - interprètes d'outre-Pyrénées, que le public parisien eut déjà l'occasion d'entendre à l'Olympia, au Théâtre de la Ville, en 1975, puis au Palace, et deux jeunes chanteurs dont c'est le premier récital à Paris : Joan Isaac, auteur de textes ambitieux, excellent mélodiste, et Marina Rossell dont la voix devrait séduire les auditoires les plus exigeants. Tous trois appartiennent à la Nova Canço (Nouvelle Chanson), ce mouvement qui naquit en Catalogne voici plus de vingt ans.

Souveraine pendant neuf des onze siècles que compte son Histoire, la Catalogne est victime, à l'issue de la guerre civile d'Espagne, en 1939, de la répression franquiste : son identité est bafouée, l'usage public et officiel de sa lan-

dans la nature inquiète du discours qui l'accompagne — en unique référence à une histoire déchirée — qu'aux œuvres présentées, lesquelles participent davantage à l'art occidental dans son apparent cosmopolitisme. Mais on ne peut préjuger d'un paysage culturel par une simple exposition, si intéressante soit-elle. Comme l'écrit René Bloch, l'un des organisateurs : « *En ce qui concerne la prétention à l'Art, c'est aux générations futures qu'il revient de porter un jugement.* »

Hubert Haddad

lanes



Lluís Llach

gue, parlée par huit millions de personnes, est interdit... En 1960, pour tenter de rompre le silence et de défendre la langue catalane, des intellectuels — qui, ultérieurement, fonderont les Seize Juges — décident de chanter en catalan. Ils inventent ainsi « *un moyen de communication spécifique qui exprime*

la langue et la culture catalanes », surprind le régime et devient vite très populaire.

Peu après, un étudiant de Valence, Raimon (2), leur emboîte le pas et devient une sorte de symbole. Reliant la question nationale aux problèmes sociaux, il affiche une position de classe et entraîne sur cette voie plusieurs des Seize Juges. De succès en succès, la Nova Canço se propage et de nouveaux chanteurs y engagent leur talent : Pi de la Serra, Joan Manuel Serrat, Lluís Llach... Les intellectuels fondateurs des Seize Juges, devenus chanteurs par nécessité, décident alors, avec une louable modestie, de s'effacer devant ces professionnels ; ils vaquent de nouveau à leurs occupations initiales d'écrivains, de psychiatres, etc. Les jeunes chanteurs de la Nova Canço n'en continueront pas moins à bénéficier de leur aide et de leurs conseils ainsi que du concours des plus fameux artistes catalans : écrivains comme Maria Aurélia Capmany ou peintre comme Joan Miro. Une telle collaboration est assez rare pour qu'on la mentionne.

Dans ce silence imposé par la tyrannie franquiste, la Nova Canço est, en Catalogne, la seule voix qui retentit publiquement pour exprimer les rêves, les espoirs et les combats de toute cette communauté catalane à laquelle elle s'identifie et qui, réciproquement, s'identifie à ses chanteurs.

Pour déjouer la censure, il lui faut inventer son propre langage et recourir aux jeux de mots, symboles et paraboles qui lui permettent de communiquer, dans une profonde complicité, avec les auditeurs de plus en plus nombreux qu'elle rassemble, en ville comme à la campagne. En effet, malgré les tracasseries et les interdits du régime, elle irrigue toute la Catalogne et ne cesse de se développer hors des chemins officiels des médias et du commerce mais en parfaite osmose avec son milieu naturel : celui de la réalité quotidienne qui est le lot commun des Catalans.

En 1968, un débat oppose partisans du monolinguisme et tenants du bilinguisme. Certains membres de la Nova Canço décident alors

de chanter en castillan aussi bien qu'en catalan (Joan Manuel Serrat, Guillermina Motta...). Ce faisant, ils optent en même temps pour les circuits commerciaux, des prix de places plus élevés lors de leurs récitals et des cachets plus confortables. L'expression Nova Canço désignera désormais ceux qui ont choisi de continuer à chanter exclusivement en catalan : Raimon, Pi de la Serra, Lluís Llach...

Quand, en 1975, Franco s'éteint enfin, la Nova Canço conserve pendant un temps, en l'absence d'existence légale des partis politiques, une importance capitale : elle reste en effet « *le seul moyen de communication direct, populaire et capable de rassembler ceux qu'anime un sentiment national comme ceux qui se reconnaissent dans la Gauche* ». Il suffit pour s'en persuader de se souvenir de certains « récitals » de la Nova Canço au Palais des Sports de Barcelone à cette époque, au cours desquels 10 000 ou 15 000 personnes scandaient des slogans politiques réclamant l'amnistie et la liberté et, debout, chantaient en chœur, comme des hymnes, « *Diguem no* » de Raimon ou « *L'estaca* » de Lluís Llach...

Mais la normalisation démocratique du pays a réduit les prérogatives « politiques » des artistes de la Nova Canço, tendant ainsi à les métamorphoser en simples professionnels de la chanson. L'ingratitude, la jalousie et l'inquiétude des politiciens, fraîchement revenus aux affaires, face à ces « rivaux » n'ont cependant pas entamé le légitime prestige ni l'extraordinaire popularité des chanteurs catalans. Ces atouts devraient leur permettre d'exercer une nouvelle fonction : être les critiques vigilants et la conscience éclairée de leur communauté, en demeurer l'indispensable mémoire. Car, comme le chantait jadis Lluís Llach dans « *A force de nuits* » : « *Il va falloir se souvenir pour ne pas répéter le cours de l'Histoire.* »

Jacques Erwan

(1) Disques « Le Chant du Monde ».

(2) Le dernier disque de Raimon, « *Quan l'aigua es queixa* », vient de paraître chez RCA France (RCA PL 35230).

une revue

L'Arc

Nous parlions de Julio Cortázar dans le numéro du 22 janvier. Cet article était à peine paru que nous recevions, entièrement centré sur cet « écrivain du futur », comme l'écrit Angel Rama, la dernière livraison de *L'Arc* (n° 80, 1^{er} trimestre 1981, 25 F — abonnement annuel : 70 F — directeur : Stéphane Cordier, chemin de la Repentance, 13100 Aix-en-Provence). Revue égale à elle-même : saisissant de façon toujours excellente l'essentiel d'un homme et de son œuvre.

Ce numéro de *L'Arc* est construit sur un plan ternaire : une dédicace en forme d'acrostiche, due à Edoardo Sanguineti, traduite par Jean Thibaut ; des articles sur Cortázar ; un récit de l'écrivain, « Orientation des chats », qui n'a rien à voir avec Théodore W. Adorno dont il parle dans *Le tour du jour...* Un numéro à lire absolument. Pour les textes écrits à cette occasion. Pour ceux, plus anciens, qui s'y trouvent et demeurent d'actualité. Tel « Literatura en la revolución y revolución en la literatura » ; cet article figurait dans l'édition espagnole du *Tour du jour...* mais pas dans sa version française, toute récente... Merci à *L'Arc* de l'avoir publié.

P. F.

une exposition

Rétrospective André Masson

Né en 1896, André Masson peut être considéré comme un des plus importants peintres français. Son œuvre a traversé le siècle dans un souverain esprit d'indépendance et de renouvellement. Un instant cubiste, il adhéra avec passion au surréalisme où il apprit à désapprendre, à exalter le pouvoir absolu de l'imaginaire en ses profondeurs subconscientes. Grand voyageur, il se fixa — après la flamboyante Espagne —, aux Etats-Unis (jusqu'en 1945) où son lyrisme s'exacerba et dont l'influence fut si sensible auprès de la jeune école américaine, de Gorky à Pollock.

La superbe rétrospective que nous propose jusqu'au 14 mars la galerie Louise Leiris (47, rue de Monceau, Paris 8^e), regroupe soixante peintures et pastels échelonnés sur soixante années. L'on demeure saisi par la surprenante unité de cette œuvre aux champs d'expression cependant si divers. Ce qui frappe tout d'abord c'est son intense richesse : couleurs et formes mêlent la figuration à la composition dans les mouvances d'un ressac aux dimensions de la toile. Chaque tableau est un espace de métamorphoses où se font et se défont les images. Appel d'une androgynique et païenne nature que le geste convulsif du peintre dramatise et dénoue, fusionne et décompose, dévore et réincarne dans la fête solaire des couleurs et le maelström cosmique des formes.

Et l'on finit par distinguer une constante structure faite de multiples courbes entraînant les couleurs, comme si Masson saisissait le même lieu d'un fleuve en son éphémère passage, mais dans son jeu permanent de courants et d'ondes.

H. H.

une pièce

Le butin

Sur la scène du Théâtre de poche, autour d'un cercueil mauve, un veuf bigot et inconsolable, une infirmière plus inquiétante que consolante, un fils délinquant précoce mais incapable de mentir, son copain, dont la moralité est encore plus douteuse et un étrange (n'en disons pas plus) détective de Scotland Yard ; en fond de tableau, un hold-up d'une banque dont il faut cacher le butin, et quelques assassinats mal élucidés ; un dialogue brillant et percutant (la traduction est de Eric Kahane) bien servi, en particulier par Catherine Rich et Etienne Bierry ; et voici une farce macabre particulièrement cocasse et surprenante dans ses rebondissements. Bien sûr, on n'y croit pas une seconde mais on rit si souvent et si bien qu'on se laisse emporter par ces cascades d'absurdités... qui, chemin faisant, et ce n'est pas leur moindre charme, écorchent durement et spirituellement les valeurs et les institutions les plus apparemment respectables.



Etienne Bierry, Hubert Deschamps
et Catherine Rich

L'auteur, Joe Orton, ancien chômeur, ancien délinquant (six mois de prison), farouchement ennemi de tout « establishment », était devenu l'un des plus brillants représentants du jeune théâtre britannique. Il est mort en 1967, à trente-quatre ans, assassiné à coups de marteau par l'ami paranoïaque qu'il avait rencontré à vingt et un ans et que son succès avait rendu furieux de jalousie — et qui s'est d'ailleurs tué après son crime. La réalité est souvent d'un macabre beaucoup plus atroce que la fiction.

P.-B. M.

Le génie génétique est très improprement appelé « manipulation génétique ».

Cette dénomination laisse supposer la manipulation du patrimoine génétique entier d'un individu.

Or, il s'agit, présentement, d'isoler et de permettre l'expression de gènes, donc, à la rigueur, de la « manipulation » d'un gène.

Sans doute n'y a-t-il pas d'obstacle théorique à ce que l'on puisse aller jusqu'à ce que les mass-media laissent parfois entendre, mais cela suppose, dans la pratique, une distance dont, pour faire image, on pourrait dire qu'elle est à la mesure de celle qui a pu exister dans la trajectoire du premier projectile de la première arme à feu et le voyage d'Armstrong dans la Lune.

Quelles que puissent être, par ailleurs, les retombées souvent imprévues dans le champ des applications, pour la génétique moléculaire le véritable enjeu est, en fait, la connaissance de la vie et concerne, au premier chef, la recherche fondamentale.



sur cette chaîne courte d'ADN, une petite boule de polystyrène de moins d'un dix millième de millimètre donne une référence de grandeur...

LE PROPRE de la recherche scientifique est de dévoiler l'inconnu en y explicitant des voies susceptibles d'être empruntées et contrôlées par d'autres. Le chercheur lui-même n'est pas toujours en mesure de concevoir tout le champ des conséquences susceptibles d'être engendrées par ses propres travaux. C'est tout le débat de la responsabilité du scientifique et de la société en général dans l'utilisation des découvertes. Mais, en l'occurrence, l'écho fait aux travaux du génie génétique par la presse,

les distorsions de l'information sur ce sujet, fondées en grande partie sur l'ignorance, ont sensibilisé l'opinion publique. Sans doute sommes-nous encore là devant les dangers de la demi-culture déjà stigmatisée par Molière.

En 1974, la presse diffuse l'information selon laquelle les « savants » sont maintenant capables de modifier l'hérédité à leur gré. Toucher à l'hérédité c'est toucher à ce qu'il y a de plus intime en nous. Bien sûr, il n'est pour le moment question que d'intervenir

sur des bactéries. Mais qui prouve que ce pouvoir ne sera pas étendu un jour à l'hérédité de l'homme ? Par ailleurs, en modifiant des bactéries, n'allons-nous pas donner le jour à des organismes hautement pathogènes et incontrôlables ? L'image d'une catastrophe microbienne, à la dimension des romans de Wells, plane sur l'humanité.

Les scientifiques, eux-mêmes, se posent des questions : Paul Berg, de Stanford, réunit les spécialistes qui décident à Asilomar (Californie), en février 1975, un moratoire

pour mettre au point les conditions de sécurité à respecter.

A considérer les différentes publications de travaux en la matière au cours de l'année 1980, on peut raisonnablement penser que la passion s'est apaisée et que les scientifiques se sont remis au travail.

de l'idée de gène au génie génétique

Depuis Mendel, le gène, considéré comme une « unité de fonction », est un être abstrait. Son existence est démontrée par une suite de raisonnements logiques, mais on ne cherche pas à le « voir ». Vers 1911, avec Morgan, il trouve un support matériel dans l'hypothèse du « Crossing-over ». Vers la même époque, on lui découvre une propriété nouvelle : l'aptitude à muter. Mais, en fait, jusqu'en 1940, le développement de la génétique se résume dans le raffinement de la théorie du chromosome et l'établissement des « cartes chromosomiques ». A cette époque encore on considère le matériel génétique comme constitué d'unités insécables, portées par les chromosomes à la manière des perles d'un collier. Le gène lui-même (la perle) est une espèce de « boîte noire » : on ignore tout de sa structure interne, de sa composition chimique, de ses processus de fonctionnement.

C'est en 1944 qu'on peut commencer à espérer démontrer cette boîte noire, quand Avery, MacLeod et MacCarthy montrent que le matériel génétique des bactéries est constitué d'acide désoxyribonucléique. En 1953, Watson et Crick (prix Nobel 1962) mettent en évidence la structure de la molécule d'acide désoxyribonucléique. La conception du gène change radicalement : ce n'est plus une perle abstraite et sans dimension, c'est une chaîne dont les propriétés dépendent de l'ordre dans lequel sont disposés quatre constituants (les nucléotides).

Vers 1960 on a, du chromosome, le modèle suivant : une gigantesque molécule d'ADN (Acide Désoxyribo-Nucléique) associée à

d'autres substances protéiques notamment. Certains segments de cette molécule sont des unités de fonction déterminées par la séquence des nucléotides. C'est également vers 1960 que les travaux de Lwoff, Jacob et Monod (prix Nobel 1965) ont permis de commencer à comprendre les mécanismes de régulation de l'activité des gènes. Tout était réuni mais il y avait encore des difficultés majeures.

Que seraient les recherches appliquées dont on fait si grand bruit, sans cette longue suite de travaux visant à comprendre la structure et le mode de fonctionnement des gènes ? L'objet de la génétique est d'abord la connaissance. L'immunologie, la neurobiologie, l'embryologie, la biologie végétale et d'autres secteurs des sciences de la vie, en ce qu'ils concernent des phénomènes génétiquement déterminés, peuvent en attendre une explication de fond. On a de fortes raisons de penser, par exemple, que les cellules d'un organisme, porteuses du même patrimoine génétique, se spécialisent dans des fonctions très différentes sous l'influence de mécanismes régulateurs qui commandent l'expression de certains gènes dans des conditions précises. Pour pouvoir attester de façon probante cette hypothèse il faut savoir isoler et caractériser les gènes.

On a vu plus haut que les gènes sont portés par les chromosomes, longues chaînes d'ADN. Isoler un gène revient donc à isoler un fragment d'ADN chromosomique. On peut avoir une idée de la difficulté si l'on sait qu'une cellule bactérienne contient environ 1 millimètre d'ADN portant quelques milliers de gènes. Une cellule humaine contient dans ses chromosomes 1 mètre d'ADN correspondant à plusieurs dizaines, voire centaines de milliers de gènes. Isoler un gène est donc un problème technique délicat.

isoler un gène

Rien ne permettait de penser que ce difficile problème méthodologique serait résolu aussi rapidement. Personne n'avait non plus

envisagé que la faculté d'analyser le gène et la capacité d'agir sur son expression seraient, en quelque sorte, liées. On voit donc par cela qu'aucune des applications n'était présumée dans le travail des fondamentalistes. L'ensemble des techniques développées pour isoler et manipuler les gènes a reçu le nom de « génie génétique ».

Le processus, qu'on appelle « clonage », comporte essentiellement trois opérations :

- couper les filaments d'ADN extraits des cellules ;
- coller les fragments ainsi obtenus : les recombinaison ;
- introduire les molécules résultantes (hybrides) dans des cellules vivantes.

Couper : depuis la découverte des enzymes de restriction par Arber, Smith et Nathans (prix Nobel 1978), il est devenu relativement facile de couper de l'ADN de façon reproductible. Ces enzymes, dites de restriction, coupent l'ADN en des sites qui leur sont spécifiques. Actuellement on a réussi à purifier une centaine de ces enzymes. Ce qui donne une certaine capacité d'interventions diversifiées.

Recoller : divers procédés sont maintenant bien maîtrisés, permettant à l'ingénieur en génétique de recombinaison « in vitro » des fragments d'ADN venant de diverses origines (mouche et Escherichia Coli, par exemple).

Introduire : par perméabilisation préalable des membranes des cellules réceptrices, l'introduction des molécules hybrides d'ADN ne présente pas de difficultés particulières.

De ce point de vue, il n'existe aucun obstacle à la recombinaison de fragments d'ADN provenant d'espèces quelconques. Voilà le lieu même des discussions que soulève le génie génétique. Les molécules hybrides ainsi produites portent une information génétique qui peut être considérée comme « originale » relativement aux éléments utilisés, issus des différentes espèces choisies. L'être dans lequel on introduit une molécule hybride devient lui-même, du moins en théorie, un hybride. Ainsi se voit-on doté de la capacité d'introduire des segments repérés d'ADN quelcon-

que dans des cellules réceptrices, après avoir agi sur leur structure ou leur expression. Et les cellules réceptrices vont se reproduire avec cette nouvelle caractéristique.

purifier le gène

Mais l'ingénieur en génétique n'introduit pas des molécules hybrides d'ADN pour fabriquer des êtres nouveaux (voire des monstres). Son but est de repérer et d'isoler un gène parmi des dizaines ou des centaines de milliers d'autres dans le patrimoine héréditaire d'un organisme supérieur. Il s'agit essentiellement d'obtenir en éprouvette, à l'état pur, n'importe quel gène particulier du patrimoine héréditaire d'un être vivant. Or, la purification, par procédé chimique, d'un segment d'ADN constituant un gène est, pratiquement, quasi impossible. Le génie génétique résout ce problème en substituant la voie génétique à la voie chimique. Il serait trop long et trop technique de décrire ici cette voie génétique. On peut dire qu'elle repose sur la combinaison de méthodes classiques de microbiologie et de certaines acquisitions récentes de la biochimie.

Ainsi partant d'une souris, par exemple, on va extraire l'ADN total des cellules, on va le couper en un grand nombre de fragments (un million, par exemple), on va ensuite recombiner ces fragments un à un avec des plasmides bactériens, puis on va introduire ces molécules hybrides dans autant de bactéries. Un million de colonies de bactéries vont donc se développer. Il faut alors trouver laquelle est porteuse du gène recherché. On y parvient en utilisant une préparation parallèle de copies du gène sous forme d'ADN de copie qui peut être obtenue à partir de l'ADN messager grâce à l'enzyme transcriptase reverse dont la découverte a valu à Temin et Baltimore le Prix Nobel en 1975. Un système de marquage radioactif de cet ADN de copie permet ensuite de trier, dans les populations de bactéries, la colonie porteuse du gène recherché. Actuellement on dispose déjà d'un grand

nombre de sondes moléculaires ainsi obtenues, correspondant à plusieurs gènes de divers organismes supérieurs.

Le génie génétique ne s'intéresse pas seulement aux gènes d'organismes supérieurs difficiles à isoler. Des gènes de bactéries, de levures, de virus ont été isolés, et leur analyse chimique a été poussée jusqu'à la détermination de la séquence de leurs nucléotides. Ainsi en est-il du virus de l'hépatite virale B. C'est, pourtant, l'étude des gènes d'organismes supérieurs qui a apporté la surprise la plus étonnante. Ces gènes ont une structure discontinue. Selon les espèces, on trouve dans la séquence une ou plusieurs inter-séquences (introns) dont la fonction est encore obscure. Le nombre des introns diminue au fur et à mesure qu'on descend dans l'échelle des espèces et semble nul chez les bactéries.

Tous ces travaux débouchent sur un grand nombre de questions. La purification des gènes peut fournir des éléments de réponses. Elle ne permet pas seulement de connaître leur structure, elle peut aussi permettre leur expression dans la cellule hybride. On voit, bien sûr, tout de suite l'intérêt que cela présente dans le champ des applications mais cela risque d'être plus intéressant encore pour la recher-

che fondamentale, on y reviendra.

pour les applications

Faire fonctionner un gène dans une bactérie, une levure ou tout autre cellule à reproduction rapide ouvre des perspectives pour la production industrielle de protéines, d'hormones, d'antibiotiques, de médicaments divers et d'enzymes susceptibles d'être à leur tour d'une très grande efficacité dans l'industrie chimique ou pharmaceutique ainsi que dans l'agriculture.

Le support vedette pour toutes ces expérimentations est la bactérie *Escherichia Coli*. Depuis qu'elle a été isolée par le bactériologiste allemand Escherich (d'où son nom) en 1885, *Escherichia Coli* a été, et est encore, l'irremplaçable objet d'études et d'expériences. Elle le doit à sa banalité mais aussi à sa fiabilité, sa résistance et la rapidité de sa reproduction (trois fois l'heure). C'est encore ce colibacille qu'actuellement le génie génétique utilise comme cellule hôte.

On sait déjà faire fabriquer à *Escherichia Coli*, dans l'ordre chronologique de mise au point :

- la stomatine : hormone de l'hypothalamus, par Boyer à San Francisco ;
- l'insuline de rat, par Gilbert à Harvard ;
- l'ovalbumine, par Mercereau-Pujalon et Kourilsky à Paris ;
- la dihydrofolate-réductase : enzyme de souris, par Cohen à Stanford ;
- l'hormone de croissance de rat, par Goodman à San Francisco ;
- l'insuline humaine, par Boyer à San Francisco ;
- l'antigène Hbc du virus de l'hépatite virale, par Murray à Edimbourg ;
- l'hormone de croissance humaine, encore par Boyer à San Francisco ;
- l'interféron, par Weissman à Zurich.

Cette liste provisoire ne doit pas faire penser qu'il est simple de provoquer l'expression d'un gène dans *Escherichia Coli*. Si certains gènes de levure s'y expriment spontanément, au fur et à mesure que

quelques ouvrages

- A. Rambach, P. Tiollais, « Les manipulations génétiques » in **La Recherche** n° 82, 1977.
- P. Kourilsky, « Le génie génétique » in **La Recherche** n° 110, 1980.
- « Le génie génétique » in **Science et Vie** hors série n° 133, 1980.
- F. Rougeon, « Les manipulations génétiques » in **Pluri-sciences** (Encyclopaedia Universalis, 1979).
- **Genetic engineering Principles and Methods** (Setow and Hol-laender, 1980).
- F. Gros, F. Jacob, R. Royer, **Sciences de la vie en société** (Le Seuil, 1979).

Le BAIN LINGUISTIQUE®

plonge les jeunes
dans la vie de
la langue choisie...



Publicité Orbis

Multiplés formules de séjours en :
Angleterre, Allemagne, Espagne,
Irlande, Ecosse, Autriche, Italie,
Malte, Japon, USA, Mexique,
Turquie, Ceylan, URSS*

L'Association "Séjours Internationaux Linguistiques et Culturels" (S.I.L.C.), sans but lucratif, agréée par le Secrétariat de la Jeunesse et des Sports (n° 16.64) et le Commissariat au Tourisme (n° 70.027), offre toutes possibilités de "Bain Linguistique" de toutes durées et à toutes époques de l'année : Séjours en famille ; Séjours scolaires encadrés ; Séjours indépendants avec appui local ; Séjours "Entente cordiale" avec pratique de sports en Angleterre ; Séjours au pair ; Echanges individuels, etc., pour jeunes scolaires, étudiants et adultes (recyclage). Possibilité cours Duel-Licence.

* Séjours en Instituts Cours de langue

S.I.L.C. accepte avec plaisir la collaboration de collègues comme correspondants locaux en France et professeurs-inspecteurs à l'étranger.



Pour tout connaître sur cette Association qui présente toutes garanties de sécurité, de sérieux et d'efficacité, et choisir la formule de Bain Linguistique qui correspond à vos désirs, demandez - tout de suite - la documentation complète et gratuite.

BON A REMPLIR ET A RETOURNER A S.I.L.C.
Service 102
16022 ANGOULÊME CEDEX

Je désire recevoir - gracieusement - une documentation complète sur l'Association S.I.L.C. et le choix de "Bain Linguistique" à l'étranger.

Pays envisagé (s) : _____

Pour : Jeune (âge _____) Etudiant Adulte

NOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POST. : _____ VILLE : _____

Bureaux Paris : tél. 250.71.20 et 583.85.11

l'on emprunte à des organismes plus complexes, le phénomène se raréfie. En effet, cette bactérie se trouve bloquée par les introns des gènes. Or, à part quelques cas exceptionnels (l'interféron humain, par exemple), les gènes animaux sont toujours pourvus d'introns. On est alors amené à tourner la difficulté en utilisant l'ARN messager et l'ADN de copie qu'on en obtient, qui portent la séquence codante en continuité. Ce qui permet à la bactérie de la décoder et de produire ainsi la protéine correspondante.

En fait, au stade actuel, les applications industrielles du génie génétique reposent sur cette fabrication (généralement par E. Coli) d'une protéine pure, fonctionnelle, abondante, facile à extraire. Mais tout n'est pas résolu, notamment dans le domaine et du rendement et de la pureté. Il faut se méfier des annonces miracles spectaculaires (fixation de l'azote par des végétaux qui n'en sont pas directement capables, conversion efficace de l'énergie solaire, correction et transformation du patrimoine génétique de chaque individu, victoire définitive sur certaines maladies invincibles jusqu'ici, etc.). Présentées tout en blanc ou tout en noir, selon les idéologies, elles restent encore, en fait, dans le champ des fantasmes. Certains aspects cernés de ces fictions semblent presque atteints mais les techniques d'application, fragmentaires, ne sont pas maîtrisées. A fortiori est-il illusoire d'en parler comme d'une probabilité industrielle immédiate.

On a bien vu avec l'interféron (en qui on espère pour le traitement de certains cancers), synthétisé dans le laboratoire de Charles Weissman : actuellement, le rendement est mille fois moindre par clonage que par la voie leucocytaire naturelle. Certes on pense pouvoir augmenter la production, mais il restera à expérimenter pour savoir si l'interféron ainsi obtenu sera pleinement actif ou s'il faudra encore le transformer pour son usage thérapeutique. On voit tout ce qu'il y a d'odieus à jouer avec l'attente de certains malades, en leur faisant miroiter l'imminence du remède.

Cela n'empêche pas la mise en œuvre de grands investissements, notamment aux USA. Bien entendu aucun vaccin, aucune hormone ne sont encore industriellement produits par le génie génétique, mais ces sociétés d'ingénierie génétique se consacrent, depuis quelque temps, à la mise au point des procédés de fabrication. Cela ouvre tout un univers de problèmes en matière de droit, taxes, licences et financement de cette biotechnologie. Depuis plus de deux ans, un organisme a été constitué aux Etats-Unis, réunissant en particulier le MIT (Massachusetts Institute of Technology) et une compagnie bancaire new-yorkaise, pour informer le Congrès dans ce domaine. La CEE (Communauté Economique européenne), de son côté, étudie en ce moment un programme de financement de plusieurs projets concernant le génie génétique.

Mais, quand on interroge les responsables de ces grandes sociétés sur les possibilités d'une diffusion de ce genre de produit aux Etats-Unis, ils restent très évasifs. Ils ne parlent guère, pour le court terme, que de l'insuline et de l'hormone de croissance humaine en thérapie courante. Il faut comprendre, d'abord, qu'il est difficile de situer l'état d'avancement des programmes et leurs perspectives réelles, mais aussi que tout n'est pas dit, par crainte de la concurrence. Le génie génétique est dorénavant coté en Bourse. Les investisseurs amènent les équipes qui travaillent pour eux à s'engager dans une compétition où les impératifs commerciaux interfèrent sévèrement avec les impératifs scientifiques. Si l'on sait, par exemple, que Genetech (dont le siège est à San Francisco et qui est la société la plus en pointe dans le monde entier en ce domaine) a été fondée en 1976 par Robert Swanson, diplômé de gestion et de biochimie, et Herbert Boyer de l'université de San Francisco, le biologiste moléculaire qui a précisément réalisé dans son laboratoire la production par clonage de la stomatine, l'insuline humaine et l'hormone de croissance humaine, on peut comprendre ce qui se passe aux Etats-Unis.

Et en Europe ? Le génie génétique industriel est aussi en train de naître, en Suède, en Allemagne, en Grande-Bretagne et en France. En France, l'Institut Pasteur semble être un pôle majeur. Il a constitué, avec le CNRS, l'INRA et l'INSERM, un groupement d'intérêt économique (le groupement Génie génétique G 3) pour la facilitation du transfert des connaissances fondamentales vers l'industrie. Il y a aussi un rapprochement entre l'Institut Pasteur-Production et une filiale de Rhône-Poulenc. Par ailleurs, on retrouve encore cet Institut dans une association avec Elf-Aquitaine, l'Entreprise minière chimique, l'INRA et le CNRS : ici on travaille sur l'amélioration de la fixation de l'azote par les plantes. Mais, en fait, à quelques exceptions près, l'intérêt des industriels français ne s'est pas éveillé très tôt et ce faisant, dans ce domaine à évolution rapide, ils ont pris quelque trois ans de retard sur certains de leurs concurrents étrangers.

Les raisons de cet état de fait ? Il y en a deux, selon Philippe Kourilsky : « D'une part en France, les structures de transfert fondamental-appliqué et secteur public-privé sont notoirement inefficaces et insuffisantes : ce n'est certes pas un hasard si, dans ce domaine, les seules recherches appliquées françaises actuellement compétitives sur le plan international ont été entreprises en 1977 à l'Institut Pasteur, où précisément, du fait de son statut et de sa vocation hybride, de telles structures existent. D'autre part, le réservoir de fondamentalistes est faible : à ce jour, en France, cinquante à cent chercheurs au maximum sont capables de manipuler des gènes de façon sophistiquée (ce nombre est probablement de deux mille ou plus aux USA). Le réservoir de chercheurs formés ainsi que les capacités de formation sont donc très limités. On peut, à juste titre, s'en étonner : les moyens de recherche sont-ils si faibles en France ? » (1).

et sur le plan fondamental ?

On peut concevoir que, malgré l'avancée prodigieuse que représente l'état actuel des travaux, nous ne sommes qu'à l'époque archaïque du génie génétique. Le véritable devenir reste entre les mains du fondamentaliste. Il est capital d'élucider les mécanismes de fonctionnement et de régulation des gènes. Or, chez les organismes supérieurs, on ne sait pratiquement rien de ces mécanismes. Les problèmes qui restent posés sont centraux pour la recherche en génétique moléculaire. Car l'étude structurale d'un gène isolé par clonage ne suffit pas, loin de là, pour élucider ces problèmes. L'expérimentateur actuel sait isoler un certain nombre de gènes (généralement par clonage dans *E. Coli*), il est capable d'en analyser la structure. Mais il est très souvent incapable d'en préciser le fonctionnement. Il se trouve devant deux difficultés majeures : d'une part, il ne sait pas isoler tous les gènes ; d'autre part, les méthodes dont il dispose pour étudier le fonctionnement et la régulation des gènes sont trop primitives pour qu'on puisse espérer exploiter pleinement les possibilités de la mutagenèse dirigée des gènes purifiés.

Lorsque ces deux verrous méthodologiques seront élucidés, alors nous entrerons dans la deuxième génération du génie génétique où l'étude structurale et fonctionnelle de n'importe quel gène pourra être faite. Nul doute que l'impact sur toutes les sciences biologiques en sera considérable.

En somme, plus qu'aux applications grossières et sans doute un peu hâtives auxquelles on pense en ce moment, c'est à la recherche fondamentale que les techniques actuelles du génie génétique vont le plus servir et c'est là, en retour, que se situe leur plus grand avenir. Quel qu'en soit le terme, c'est l'éthique de la connaissance qui se trouve questionnée ici, car, qu'on le veuille ou non, ce qui s'y joue, c'est l'écriture même de la vie.

Emile Noël

ESF

NOUVEAUTÉS

dans la collection
SCIENCE DE L'EDUCATION
dirigée par
Daniel Zimmermann

**L'ENFANT ET LES AUTRES
A L'ÉCOLE MATERNELLE**
par Liliane Lurçat

L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE
par Raymond Toraille

RAPPELS

dans la collection
SCIENCE DE L'EDUCATION

**UN COLLÈGE SANS
CLASSE, ÇA EXISTE**
par Maurice Feder

L'HUMOUR EN ÉDUCATION
Approche psychologique
par Avner Ziv

dans la collection
*Formation permanente
en sciences humaines*

L'AFFIRMATION DE SOI
par Dominique Chalvin

HORS COLLECTION

**VIVRE HEUREUX
EN FAMILLE**
par Marie-Joseph
et Dominique Chalvin

**LES OBJECTIFS
PÉDAGOGIQUES EN
FORMATION INITIALE ET
EN FORMATION CONTINUE**
par Daniel Hameline

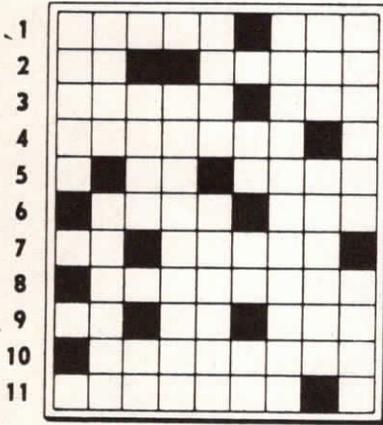
LES EDITIONS ESF
17, rue Viète
75854 Paris Cedex 17

(1) Philippe Kourilsky, maître de recherche au CNRS, directeur de l'unité de biologie moléculaire du gène à l'Institut Pasteur, in *La Recherche* n° 110, avril 1980, p. 398.

championnat de France

grille n° 2

1 2 3 4 5 6 7 8 9

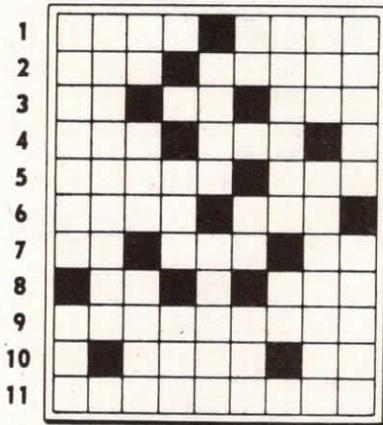


Horizontalement. 1 - Un ouvrage de rhétorique fut dédié à un membre de cette illustre famille romaine - Sigle évocateur de grèves souvent, ou de navires. 2 - Élément qui éloigne pour le latiniste - Fis en sorte de conserver un charme, par exemple. 3 - Certains se régalaient des fruits d'origine aquatique qu'elle fournit - Qui a donc une situation au Palais. 4 - Tel est le cas, à l'occasion. 5 - Rives de l'Odra - Siège d'une division administrative. 6 - Un de ceux qui faisaient souffrir les élégantes de la Belle Epoque - Adjectif déterminatif. 7 - Ce'a évoque, en bref, un certain silence - On est charmé quand ils sont jetés. 8 - Personne n'aime l'avoir dans l'os. 9 - Abréviation représentant environ un sixième d'une bonne vieille pinte - Extrait de Germinal - Comte qui fut chef d'un parti libéral. 10 - Auquel on peut donc se fier. 11 - Trouble pouvant conduire à un manque de communication.

Verticalement. 1 - Philosophe auquel on doit des principes de psychologie. 2 - Des contrebandiers y sont à l'ombre - D'origine espagnole, il a chapeauté plus d'un chef bourguignon. 3 - Une faveur suffit pour avoir cette rosette - Note. 4 - Donc trouvé un remplaçant. 5 - L'un de ceux avec lesquels il faut compter dans une entreprise - Il ne faut pas manquer de réaction pour y parvenir. 6 - Dans un sens, ce n'est symboliquement qu'une affaire de temps - Partie de cartes - Initiales de l'adversaire de Turenne sur le Rhin. 7 - Intervention après laquelle on est démuné d'un réservoir naturel. 8 - Gris, mais pas sombre - Responsable de la mort d'un célèbre travailleur de force. 9 - Emission désapprobatrice - Il dut repartir à zéro à cause d'un mauvais cheval.

grille n° 3

1 2 3 4 5 6 7 8 9

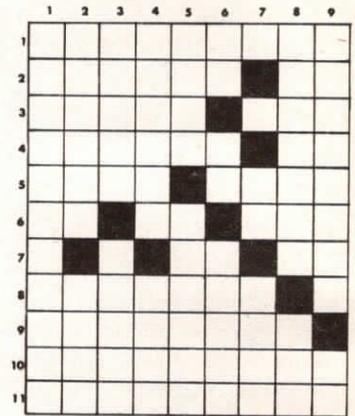


Horizontalement. 1 - Abrège une association concernant, entre autres, un homme mal chaussé, dit-on - Une vallée pas comme les autres. 2 - Sigle - Élément de qualité. 3 - Début de liste dont les femmes sont exclues - Symboliquement, il est analogue à un métal mou et léger - On y travaillait à la fortune du pot. 4 - Tributaire de la mer du Nord - Unit. 5 - Divinité - Elle avait belle allure avec ses deux gaillards. 6 - Les Espagnols la perdirent du temps de Franco - Le souvenir des princes Jagellons y anima-t-il ceux qui y résistèrent ? 7 - Suffixe - Il étouffe quand il a faim - Morceau de Bob Hope. 8 - Note - Elle représente environ 0,2% des habitants d'une République fédérale africaine. 9 - Digne d'un personnage très fort. 10 - Amateur de lardons - Préfixe. 11 - Elle n'est pas bien raffinée mais ne manque pas de goût.

Verticalement. 1 - Humaine, elle fut entreprise 60 ans après l'abolition du servage en Autriche - Patrie du créateur de la littérature poissarde. 2 - Qui produit une substance visqueuse comme celle qui s'écoule d'un arbre dont on apprécie les feuilles pointues très odorantes. 3 - Petit cours - Un mot dans le nom d'une ville d'une République socialiste d'environ 330 000 km² - Inspireur de bien des intrigues. 4 - Rien pour un titi - Sigle créé à la Libération. 5 - Elle conflue non loin d'une préfecture dont l'arrondissement compte 27 cantons - On y a bonne mine au Sud-Est de La Paz. 6 - Bon élément pour une profession - Exclamation - Monnaie d'un pays dont l'autonomie fut reconvenue par le Congrès de Berlin en 1878. 7 - Hydrocarbure dont on commença à parler en 1878 - En Israël. 8 - Ville des Pays-Bas - Chef-lieu d'une province composée, pour un tiers, de Nuba. 9 - Qui refuse tout avancement - Elle recouvre superficiellement un cochon.

Ces grilles résolues sont à conserver jusqu'à la publication du bulletin-réponse final pour y être recopiées.

problème 376



Horizontalement. 1 - Lignes établies pour prendre une position. 2 - Echec au général de Gaule - Voie du Nord. 3 - Suffisamment d'étoffe pour fermer le bec d'une cruche - Instrument sur lequel l'archer ne produisait qu'un son métallique. 4 - Elles parent le cou du père François - Conjonction. 5 - Frustré - Personnel féminin. 6 - Les frontières de l'Allemagne et de l'Autriche - Abréviation pour un court circuit - Chargé d'un mandat. 7 - Préposition - Mot célèbre inscrit sur une peau d'âne. 8 - Morceaux choisis des hauteurs espagnoles. 9 - Une étoile pour Chicago. 10 - Défaites après avoir pris la piquette dans une coupe. 11 - Renvoi pour confirmation.

Verticalement. 1 - Notre bon repos dépend de son travail. 2 - Ville de l'ancienne Phocide - Cours se soumettant au passage de Rennes. 3 - Heure de relaxe dont la durée est souvent l'affaire d'un cardeur - Prêt à éclater sous la froidure. 4 - Telle une conductrice bien gainée - Le fond du vers. 5 - Soupe - Manier la brosse à reluire. 6 - Centre de triage - Personnel - Un doigt d'eau dans le Beaujolais. 7 - Article - Possessif. 8 - Panier dont Santos Dumont se servait pour faire ses courses - Façon de boire pour bien arroser. 9 - Telle une fille en fleur imitant Sainte-Rose - En début de semaine.

solution du problème 375

Horizontalement. 1 - Tracassin. 2 - Oise - Aura. 3 - Ut - Dime. 4 - Rudes - Dru. 5 - Tee - Scier. 6 - El - Puante. 7 - Rosier. 8 - Eros - Er. 9 - Lacté - Ecu. 10 - Li - Essais. 11 - Elu - Taure.

Verticalement. 1 - Tourterelle. 2 - Rituel - Rail. 3 - As - Dé - Roc. 4 - Cède - Poste. 5 - Issus - Est. 6 - Sam - Caid - Sa. 7 - Suédine - Eau. 8 - Ir - Rétrécis. 9 - Nature - Ruse.

par Pierre Dewever

échanges et recherches

location (offres)

● Périgord noir, cadre rust., prox. bg, gîte gd cft 3 à 6 pers. Tél. : (53) 28-46-88.

● 24-Gîte rural 2 épis, cft, juin, juil., août, sept., sem. 660 F. Pointeau, 47310 Sainte-Colombe.

● Prov.-Luberon, vac. Pâq., 3 p., s. d. b., cft, David D., 84160 Cadenet. Tél. : (90) 68-04-81.

● Paris-4^e Marais, studio 40 m² + mezzanines, cft, 2^e ét., ch. él. Tél. : (37) 46-28-18.

● Biarritz, mblés tt cft, juil. quinz., ctre ville. Lagarde, 65200 Bagnères Big. T. (62) 95-02-93.

● Quiberon, F2 cft, 50 m plage, juin, juil., sept. Pendélio, 6 pl. Périgault, 56 Lorient.

● 14-Maison 4 km mer, 5 pers., cft, juil., août 2 500 F/ms. Tardy, 14690 Mesnil-Villement. T. (31) 69-82-11 ap. 20 h.

● Biarritz, villa 2 p., cuis., s. eau, gd jard., juil., août, sept., ms ou quinz. Ecr. P.A. n° 142.

● 74-Chapelle d'Abondance 1 060 m, ski piste-fond, appts tt cft, 21-3 au 4-4, été 81, sem., quinz. C. Laborde, Boliets B2, 74140 Douvaine.

● Cavalaire, Pâq., 25-7/14-8 ; Gruissan, F2 gd cft, juil. T. (73) 87-61-96 soir.

● Var, 100 m pet. plage tranq., ds mimosas, F2 tt cft, Pâq., juin à sept., ms/quinz. T. (94) 68-07-53 h.b. ou 05-63-90 w.-end.

● 74-6 km Sallanches, chalet 3 pers., mai à oct. Ecr. P.A. n° 143.

● Le mas d'Artaud, Le Pradet Var, bd mer, reçoit en fév., mars à juin, sept. à déc. comités ent., gpes, stages, associat. (séj. ou passage). Ecr. Fédér. des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, bd Mobiles, 07002 Privas. T. (75) 64-02-44.

● Vac. fam. au bd du Lac d'Annecy, le foyer commun, de vac., Sevrier, 74410 St-Jorioz, vous accueille en juil. et août ds ses mais. fam. de vac. Exc. situation à prox. du lac. Amb. fam., anim. enf., adol., adultes. Px en fonction revenus. T. (50) 46-51-51.

● Beuzec-en-Plomeur, mais camp., juil., août. Ecr. Mme Pape, 29, av. Douric, 29120 Pont-l'Abbé.

● Esp. sud Alicante, appt 4 pers., cft, vue magnif., plage 150 m, sports, mai à oct., sf août. Piquet, 77480 Mousseaux-lès-Bray. T. 401-11-89.

● Lot Comiac 500 m, mais, camp., 4 ch., bd ruiss., calme, juil., sept. Cayre, Bergandine, 46130 Bretenoux.

● Périgord, villa, Pâq., été. T. (53) 80-41-96 soir.

● 30-Cévennes, 650 m, env. 6 pers., mai, juin, déb. juil., fin sept., oct., loc. sem. Tastu, 5, ch. Broutières, 13015 Marseille.

● Agay, 20 m plage, studio 4 pers., terr., park., ttes pér., été : 1 au 15-7, px int. Candido, tél. (81) 94-42-36 ap. 20 h.

● 05-St-Léger-lès-Mélèzes, ski, F2 tt cft, 21-3 au 4-4 et 11 au 19-4, juil. T. (90) 79-04-73.

● 05-Ancelle, ski pd pistes, F1 nf 6 pers., télé, Pâq. T. (77) 23-41-22.

● Aveyron, vieille ferme, très calme, tt cft, juin, juil., août, sept. T. (26) 07-27-85.

● Fin. sud, Plonéour-Lanvern, pays bigouden, mais. tt cft 5/6 pers., 6/12 km plages, ports, jard., gar., calme, juin, juil., sept. Corcuiff, le Morhéry, 56580 Rohan.

● 66-Les Angles 1 650 m, F2 tt cf, 2/4 pers., juin, sept. 1 200 F, juil. ou déb. juil. à déb. août 1 800. Ecr. P.A. n° 144.

● 06-Nice, ensgt, 2 ch., cuis., bns, quinz., ms. Bernard, 28 av. Borriglionea, 06100 Nice.

● 06-St-Paul-Vence, mais. village, appt mblé 4 pers., séj., ch., cuis., s.d.b., juin 1 750 F, juil., août 2 000 F/ms. Monition, 11 av. d'Anvers, 06000 Nice.

● Nice, coll. I. son appt tt cft, 2 pers. + 1 enf., 2 terr., calme, park., soleil, vue splend., août 3 000 F. Ecr. Mme Vacher, résid. les Pins, 38, avenue Caravadossi, 06000 Nice.

● Espagne, mer, appt, site except., pieds ds l'eau, juil., août, à partir de 700 F/sem., 50 % réduc. hors sais. Ecr. Flamingo, Hospitalet del Infante, Tarragona. T. 82-20-79.

● Plage Midi, carav., mobil-homes, bungalows. Boisset, 34 Sérignan. Tél. (67) 32-26-17.

● 05-Merlette, ski, F2-F4, été. Tél. : (46) 34-75-87.

● 17-Fouras, mais. ind. 6-7 pers., t.b. située, tt cft, gd jard., juil. Gagnere, 12 rue Dft-Rochereau, 17 Rochefort. T. (46) 99-24-89.

● 38-2 Alpes, studio 4-5 pers., vue impr., ski été, rand., 13-6 au 18-7, 22-8 au 19-9. Lahaye, tél. (85) 47-01-51.

● 40-Vieux-Boucau, F3 tt cft 4-6 pers., vue mer, août. Bourguet, 8 rue des Ecureuils, 64 Pau. T. (59) 02-94-06.

● 22-Plouha, 100 m plage, vue, appts 2 et 3 pces, juil., août. M. Le Corre, 75 rue Mansart, 22000 St-Brieuc. T. (96) 94-42-61.

● Antibes prox. mer : 1^o r.d.c. de villa, 2 pces, s.d.b., jard., 5 pers., 2 sem. avril 1 500 F, juin ou sept. 2 500 F, juil. 3 000 F ; 2^o appt 2 pces, s.d.b., gar., 4 pers., juin ou sept. 2 500 F. Ecr. Cl. Richard, Magda Cottage, impasse de la Brague, 06600 Antibes. T. 74-24-02.

● Port-la-Nouvelle Aude, studio cple + 3 enf., 150 m plage, quinz. juil. 1 500 et 1 600 F, sept. 500. Gerin, 18 rue A.-Pons, 81200 Mazamet. T. (63) 61-27-03.

● 2 Alpes, part. studio 4 p., pd pistes, ski été, loggia sud. T. (86) 29-47-07.

● Sanary, r.d.c. villa, ds pin., prox. plage, 5 pers., juil. 4 000 F. T. (94) 74-36-39 soir.

● Les Angles-Pyr. 1 600 m, appt 2 p., 4 pers., pd pistes, Pâq., été, hors vac. Cachod, 1 rue Bitterfield, 18100 Vierzon. T. (48) 71-12-36 ap. 20 h.

● 30-Grau-du-Roi, studio 4 pers., 200 m plage, terr., 15-6 au 15-7, août 3 000 F, sept. Buisson, 60 les Cottages, 26100 Romans.

● Parc des Volcans d'Auvergne 1 000 m, appt tt cft, Pâq., ski fond 5 km, juil., août, sept. baign. 3 km, Astier, Lagarandie, 63970 Aydat.

● 05-Merlette, ski, F2, F4, Pâq., été. 17-plage, villa F4, été. T. (46) 34-75-87.

● Branceilles, 25 km sud Brive Quercy, mais. nve tt cft, dche, wc, bidet, gaz, frigo, 1 km bg, belle vue, terr., ensol., 6/8 pers., juil., août 2 500 F, quinz. 1 300, juin, sept. 2 000 F, quinz. 1 100. Ecr. Ludier J., Branceilles, 19500 Meyssac.

● Beaulieu-s/Dordogne-Corrèze, prox. riv., ferme ds gd parc, tt cft, juil., août, sept., 4/5 pers. Ecr. Peyral Cl., 4 av. Lobbé, 19120 Beaulieu. T. (55) 91-12-12.

● Costa Brava, villa sous les pins, 6 pers., prox. 2 plages, juil., juin, sept. T. (68) 65-16-77 h. r.

● Pyr. 800 m, ds village, chalet tt cft, 2 ch., gd séj., gar., pel. ombr., 1 000 m², mai, juin, juil., août, sept. Ecr. P.A. n° 146.

(Suite page 36.)

FORMATION

ANIMATEURS C V L 1981

agrée BAFA

Session de formation 8 jours (+ 17 ans)

● du 5 au 12 avril à
Annecy 700 F

Session de formation BAFD

● du 22 au 31 mai à
Saint-Jorioz 850 F

Session de perfectionnement BAFA

Thème : les activités de plein air en centres de vacances d'adolescents (es)

● du 22 au 27 juin à
Saint-Jorioz 600 F

Stages pratiques 20 jours (+ 18 ans)

- du 6 au 25 juillet
- du 12 au 30 juillet
- du 6 au 25 août
- du 31 août au 13 septembre

Séjours d'adolescents et d'adolescentes fixes ou itinérants

Formation remboursée sur deux séjours

Pour recevoir notre documentation, retourner ce coupon (ed) à : ECLAIREUSES, ECLAIREURS DE FRANCE, Vacances Actives, 1, rue de l'Industrie, BP 130, 74004 ANNECY CEDEX. Tél. : (50) 45-38-00.

M

Adresse

.....

échanges et recherches

(Suite de la page 35.)

- 05-Superdévouly, pd pistes, studio 4/5 pl., gd cft, px int., 14-3 au 4-4. T. 884-27-70 soir.
- Savoie 1 550 m, près parc Vanoise, gd chalet tt cft, juin à sept., calme. G. Thomas, les Cochets, 73420 Viviers-du-Lac.
- Creuse, l. ou vds mais, camp. ds bd calme, 4/6 pers., tt cft, ttes vac. T. (6) 005-64-52.
- Costa Brava, ds petit imm., appt mblé tt cft 4 pers., 5 mn plage, août. Ecr. P.A. n° 147.
- Royan, 2 studios 3 pers., juil., août, sept., jard. T. 38-69-72 h. repas.

■ échanges

- Echange appartement campagne Franche-Comté contre logement 2 personnes pays basque (Labourd) été 81. Téléphone : (81) 50-07-31.
- Vacances en Angleterre, échange logements. Ecr. E.V.E., New Barn House, Toft road, Kingston, Cambs, G.B.
- Grenoble, éch. villa 2 sem. c/simil. Var, Alpes m., du 22-7 au 23-8. Jeandot, 12 r. Mélusine, 38120 St-Egrève.

■ ventes

- Terr. constr. 1 100 m², 25 km mer, bd vill., 12 km Narbonne, pl. sud, viab., 3 500 F. T. (68) 65-16-77.
- 73-Albertville, F4, cuis. équipée, auc. ch. ch. ind. gaz, 24 U. T. (79) 32-81-85.
- Esp., studio meublé Salou, bd mer, studio mblé Bénidorm. Ecr. P.A. n° 145.
- 19-Terrains viab. 2 700 m² à 3 km centre Brive. T. (55) 24-00-53 soir.

■ hôtels - pensions

- L'hôtel de la Paix à Herm, Logis de France, situé en plein cœur de la forêt landaise, à quelques km de la mer, vous propose cbres tt cft, cuis. soignée, px pr familles.
- Htes-Vosges, AU REPOS DES CASCADES** NN, 88460 Tendon, tél. (29) 66-21-13, un hôtel-chalet pr les séjours en fam., en 1/2 pens. ou pens. compl., forfait semaine pr les chambres-studios et appts.
- BRETAGNE, Hôtel des Arcades, 22380 St-Cast, 2 ét., Logis de France, 50 mètres plage, Pens. av. ch. fam. douche, wc, 27-6 au 6-7 83 F puis 88, août 102 puis 94, fin août et sept, 86, 10% sur 3^e pens., menus copieux, variés, devis envoyé avec plaisir. T. 745-03-83 ou été (96) 41-80-50.

Voyages de fin d'études
NAOURS (Somme)
entre Amiens et Doullens
GROTTES-REFUGES III^e siècle
VIEUX METIERS - MOULINS A VENT
Parc de jeux - Buvette - Pique-nique
Prix scolaires
Renseignements :
Grottes NAOURS, 80114 - Tél. (22) 93-71-78

CONDITIONS D'INSERTION

- 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20%.
- POUR LES ABONNES : 50% de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : Joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,40 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.



Pour vos problèmes de

CLASSEMENT PROTECTION RECHERCHE RAPIDE

des DIAPOSITIVES, FILMS, PHOTOS, DISQUES, COURS, DOCUMENTS DIVERS, nous fabriquons des articles de classement en matière plastique

« PLASTICLASS »

(en dossiers suspendus ou albums-classeurs avec feuillets)

NOUVEAUTE :
Classement de cassettes
et classeurs audiovisuels

Documentation gratuite sur demande

DANOU S.A., 4 et 6, pl. Léon-Deubel
75016 PARIS - Tel : 527-56-19 525-88-71

NOUS EDITONS
VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN -- MONTE-CARLO

- Albiez-le-Vieux, village savoyard typique 1 500-2 100 m alt., chalet hôtel « La Maison Blanche » reçoit comités d'ent., grps, stages, assoc., familles (séj. ou passage), mai, juin, sept., oct., nov. Ecr. Orange bleue, 2 bd des Mobiles, 07002 Privas, T. (75) 64-02-44.

- LAC D'ANNECY, vac. Pâques, HOTEL ARCALOD, gr parc, DOUSSARD, 74210 Faverges. Tél. (50) 44-30-22. SKI 12 km. Pens. à partir 100 F TTC, groupes hors saison.

■ automobiles - caravanning

- Vds 505 GRD 6 ms mod. 81, garantie 6 ms, libre mi-mars. Mulhouse. T. (89) 52-43-21.
- Vds carav. d'habit. Sterckeman Datcha 700, 1979, quasiment inutilisée, parquée en Côte-d'Or, px Argus 24 000. Etcheverry, tél. 844-38-57.

■ centres de vacances

- Dce stag. 27 ans ch. CV 3-6 ans, juil. ou août. Tél. 781-75-52.
- Ass. rech. DIRECTEURS habit. 200 km Paris maxi. CV Suisse, Autriche, petits effect., enf. ados. Pâques Paris, province. Tél. : 500-13-41.
- Centre Haut Doubs 1 100 m, mont. et lac, agréé, 40 pl., b. équipé, reçoit pens. compl. classes vertes ou voile, transferts centres vacances, 50 F p/jour (+ 15 ans = 60 F). Ecr. Jeunesse et Sport, pl. J.-Cornet, 25041 Besançon cx. T. (81) 83-06-22.

■ stages

- En Corrèze pour la 13^e année, stages de poterie, émailage, tissage, tissage finlandais, sculpture, initiation et perfectionnement. Agrément Promofaf. D. et M. Mahu, 19250 Meymac. T. (55) 95-11-20.

■ divers

- A Bath, Angleterre, apprendre, se perfectionner en anglais. Inscrivez-vous maintenant ! Cours intensifs de 2/3 semaines à Pâques, 3 sem. en été. Ouvert tte l'année. Ecr. pr brochure The Lansdown School, 3 Bennett Street, Bath, England.
- Randonnée pédestre insolite Pâques-été Larzac-Luberon, accueil à tous, petits groupes. A. Nicollet, guide, 34380 Viols.
- English paperbacks, service postal rapide. Notre catalogue des classiques anglais gratuitement sur demande. Moss's Bookshop, Woodhouse Eaves, Leics LE12 8RT.
- Jura, vacances à cheval, stages pour jeunes 8-18 ans : 3 h d'équitation p/jour, responsabilité complète d'un cheval, activités manuelles, anglais. Ranch Reculotte, Fuans, 25390 Orchamp-Vennes. T. (81) 43-53-57 ou 660-37-60.

DOULEURS

RHUMATYL, baume naturel (plantes curatives de Provence), soulagement immédiat.
VEINOL, crème active aux plantes : varices oedèmes, hémorroïdes. Doc. détail. c/3 timb.
RENAISSANCE E, BP 99, 13024 MARSEILLE Cdx 1.



Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation...**

FRANCE 120 F

ÉTRANGER 150 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte
Chèque postal Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM _____
ADRESSE _____
DEPART. RESIDENCE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion

ZIPCODE
76 _____ 80 _____

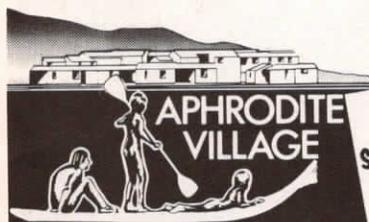
PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____
ADRESSE _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE _____

A envoyer à « l'éducation », 2 rue Chauveau Lagarde 75008 Paris.



APHRODITE VILLAGE

Avec 30.000 F seulement, d'apport initial c'est un investissement pierre et plage à retenir!

Quelques studios, des 2 et 3 pièces
Une plage surveillée, des piscines
Un restaurant front de mer et des commerces multiples.
Une région touristique protégée.

Attention ! La tranche "Marine" d'Aphrodite Village est en cours. C'est la dernière tranche du front de mer. Ne tardez pas !

Pour vous renseigner sur le revenu locatif et sa revalorisation, les prêts, les avantages fiscaux, les locations et leur gestion, renvoyez ce bon à découper ou téléphonez au (68) 86.00.42

Imago Perpignan

Ev
Merci de m'adresser par retour votre documentation concernant Aphrodite Village
Nom Vente Location
Adresse
Tél.

**PLAGE NATURISTE/11370 LEUCATE/FRANCE
TEL.(68) 86.00.42**



roulottes en normandie
vacances • week-end

Au pas de votre cheval découvrez le bocage, la forêt et la vie à la ferme



JEAN DINARD
B.P. 6
Tesse-La-Madeleine
61140
Bagnolles-de-l'Orne
Tél. : 16 (33) 37.00.56

Je désire recevoir une documentation gratuite
Nom
Adresse
Tél.

CM

